

Le Courrier du Mémorial

Bulletin de liaison des Amis du Mémorial Alsace-Moselle



© MAM, Bogner

Sujet sensible ?

Le 11 février 2026 un article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* évoquait le cimetière allemand de Bergheim où sont enterrés indistinctement des incorporés de force et des Français engagés volontaires dans les *Waffen SS* — ce qui a heurté certaines familles — mais aussi des *Waffen SS* décédés en 1944 à la suite d'une explosion à Cernay (Sennheim) où, dès 1940, l'institut Saint-André a abrité un camp de formation de *Waffen SS*. Citons l'article :

« Ce camp accueillait des soldats non-allemands, néerlandais, belges, danois, norvégiens, espagnols ou encore estoniens, tous volontaires pour intégrer le corps des SS. »

Cette phrase m'a choqué. Nous souhaitons rappeler ici que, loin d'être des volontaires, mais au contraire des « malgré-nous » comme l'ont été tant d'Alsaciens, 650 étudiants norvégiens de l'université d'Oslo ont été déportés à Cernay, en deux fournées, suite à une rafle le 30 novembre 1943 à l'université d'Oslo qui résistait à l'occupant. (N'oublions pas la rafle terrible opérée 5 jours plus tôt à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand). Les nazis, considérant la Norvège comme le « berceau de la race aryenne » ont tenté, en vain, d'endoctriner ces jeunes gens en qui ils voyaient la future élite de leur grand *Reich*. Mais ces Norvégiens résistèrent à l'endoctrinement, dans une solidarité sans faille. Ils refusèrent le salut nazi, arrachèrent les insignes nazis de leurs uniformes, refusèrent le travail de nature militaire en invoquant les conventions de Genève, mais durent suivre les cours donnés par des universitaires venus de Fribourg et Strasbourg (notamment le tristement célèbre

August Hirt du Struthof) ; ces cours prirent vite fin, tant les étudiants s'y montraient récalcitrants. On les envoya alors au travail forcé dans une usine d'armement BMW de Bitschwiller-lès-Thann. Ils y adoptèrent d'emblée le verbe allemand *sich drücken*, en faire le moins possible, et s'adonnèrent au sabotage jusqu'à faire dérailler un train rapatriant du matériel de l'usine à l'approche des Alliés. Puis on leur imposa de faire traverser le Rhin à la Wehrmacht en retraite (sur des bacs, les ponts étant détruits), ce qu'ils refusèrent par une grève courageuse, sauvés in extremis du peloton d'exécution pour devenir de possibles otages face aux Alliés. Au terme d'une marche de la faim, ils furent alors tous déportés à Buchenwald et, vers la fin de la guerre, rapatriés en Norvège dans les fameux bus blancs de la Croix-Rouge.

L'expérience manquée des nazis sur les étudiants norvégiens est unique et ne fut tentée comme telle dans aucun autre pays occupé. Un SS expliqua cet échec : « en fait nous n'avions pas mis la main sur les « meilleurs » Norvégiens du point de vue racial. »

Le destin de ces étudiants norvégiens reste encore, 80 ans après, un sujet sensible. Nombre d'entre eux, à l'instar de nos Malgré-nous, n'ont accepté d'en parler qu'à la fin de leur vie.

Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM

Sources : *Courriers du Mémorial* n°33
(dossier p. 22-35) et n°45, p. 22-25

Sommaire

- 1 Éditorial
Jean-Marie Esch
- 3 – 6 **Fraternité**
Marcel Spisser
- 7 – 10 La vocation de Jean Bézard
Jean Bézard
- 11 – 15 Les rendez-vous de l'AMAM
Cafés d'histoire
- 16 – 17 Les pages du Mémorial
Arnaud Paclet
- 18 – 26 **Dossier** Une famille alsacienne
dans la tourmente de l'Histoire
1870-1940 (Partie 2)
Jean-Joseph Feltz
- 28 – 30 Émile Hertzog, un enfant de la Vallée
de Munster dans les remous de l'histoire
Robert Hertzog
- 32 – 33 Notre rubrique cinéma
Denis Jung
- 34 – 40 Directive ministérielle
Ministère de l'éducation nationale
et de la jeunesse
- 41 – 42 Jean Gabin :
La guerre, c'est pas du cinéma
Jean-Marie Esch
- 43 – 44 3 mai 1945 : La tragédie de la baie
de Lübeck-Neustadt
Jean-Michel Roth
- 45 – 47 Malgré moi
Daniel Harmand
- 48 **Les morceaux choisis**
Albert Schweitzer
- I – IV **Fiches Pédagogiques :**
Albert Schweitzer
Jean-Marie Esch

Erratum

Suite à l'article sur Georges Torri paru dans le Courrier de l'AMAM n°46 de novembre 2025 (p. 28), le comité de rédaction s'excuse auprès des auteurs d'avoir laissé une erreur malencontreuse se glisser dans le titre : Georges Torri, né en 1912 et père de famille, n'a pas été incorporé de force, mais arrêté pour avoir imprudemment exprimé ses idées anti-nazies, et déporté à Schirmeck puis dans le camp Vulkan de Haslach (camp annexe du Struthof) où il exerça la fonction de fossoyeur.



Fraternité La chronique de notre président honoraire



L'ami Gégé

Le 11 novembre 2025 le président Macron dévoilait aux Invalides une plaque dédiée aux incorporés de force alsaciens et mosellans, « un hommage qui lui tenait à cœur » selon les termes rapportés par la députée haut-rhinoise Brigitte Klinkert.

L'événement devait être le couronnement du combat de Gérard Michel, dit « Gégé », qui a consacré sa vie et l'énergie de toute sa retraite à la mémoire de ces Malgré-nous et de leurs orphelins, dont il était devenu la voix. Mais ce 11 novembre, Gégé était absent. Le lendemain, on célébrait ses obsèques à Handschuheim. Le sort est parfois injuste et cruel...

Gérard Michel était un écorché vif : son père, incorporé de force, avait disparu dans les brouillards du front russe ; il revivait au quotidien le martyr de ce Malgré-nous et avait réuni autour de lui tous les orphelins victimes de ce même crime de guerre. Gérard devint leur vigilant et infatigable défenseur. Cofondateur de l'Association des Orphelins de Pères Malgré-nous d'Alsace-Moselle (OPMAM),

il défendait leur cause avec force et conviction. Il s'opposa avec vigueur à l'injustice des décrets parus en 2000 et 2004 attribuant une indemnisation aux différentes catégories d'orphelins de guerre, mais en écartant les enfants d'incorporés de force dans l'armée allemande.



© Marc Loos

Gégé, qui était également un membre actif du comité directeur de l'AMAM, menait son action avec une conviction, une pugnacité et une volonté inébranlables. Il s'était entouré d'un groupe de vrais amis qui aujourd'hui pleurent son départ et son rendez-vous manqué avec un début de reconnaissance de sa cause. Son franc-parlé lui avait aussi valu parfois quelques inimitiés, tant étaient solides ses convictions, qu'il défendait avec courage et intransigeance. Lors d'un colloque sur les Malgré-nous organisé au Mémorial de Caen les 27 et 28 septembre 2022, Gérard Michel fit le récit

de sa vie et de son combat devant un auditoire ému aux larmes. Le reprendre est la meilleure façon de le comprendre et de lui rendre hommage.

Le sort des veuves et des orphelins de Malgré-nous ?

Un orphelin qu'il soit noir ou blanc, qu'il soit d'ici où d'ailleurs sera, sa vie durant, amputé d'une ou des deux jambes. L'absence du père et le bouleversement de la famille qui s'en est suivi est ressenti durant toute la vie par l'orphelin. Les non-dits et les silences qui en découlent sont autant de chapelles où les orphelins déposent inmanquablement leur peine. Les situations matérielles qui découlent de ces drames ont aggravé selon les cas les sentiments d'injustice, portés majoritairement par la population

des ouvriers et des agriculteurs. En quoi le sort des Orphelins de pères Malgré-nous est-il différent du vécu d'un orphelin « ordinaire » ? En Alsace Moselle nous avons vécu ce drame avec un fort sentiment d'injustice ; l'Annexion des territoires et l'instauration des lois nazies fut un désastre dans la tête et dans les cœurs. La violation du droit international et des accords de La Haye n'étaient pas présents dans les esprits de tous les habitants de la région. La majorité n'avait pas de notion de droit international, mais ils savaient tous que seules la force et la violence des envahisseurs leur feraient courber l'échine. Les

Allemands étaient connus dans nos régions, nos grands-pères n'avaient-ils pas dû revêtir l'uniforme détesté contre leur gré ? Qui n'avait pas de photos du grand-père habillé en fantassin Allemand, c'était ainsi et heureusement la guerre était finie pour les survivants.

Les réunions de famille, les communions ou les mariages, nous permettaient de parler des absents, on ouvrait les albums, on découvrait les visages familiers de ceux qui ne reviendraient plus.

On disait qu'ils avaient disparu quelque part en Russie. Alors je m'imaginai ces immenses plaines enneigées, inspirées des tableaux de la retraite de Napoléon. L'image des soldats qui se réfugiaient dans la carcasse encore chaude d'un cheval me terrifiait — mon papa avait-il connu ces extrêmes ? Ce tableau que j'avais vu dans un livre d'histoire prenait toute son importance. Mon papa, je ne le connaissais que par les photos dans l'album, qui ne s'ouvrait qu'aux grandes occasions. Que faisait-il dans cette armée avec les nazis ? Il ne m'avait laissé que son appareil photo, sa montre, ses skis et deux fauteuils. Je dirais qu'à l'adolescence le fils ou la fille d'un incorporé de force se posera la question : « *Mon père n'aurait-il pas pu se révolter ? Pourquoi ne figure-t-il pas sur le monument aux morts parmi les héros ?* » Sa vie durant le souvenir des incorporés de force sera opposé aux résistants qui « eux » ont sauvé la France... avec l'aide des « Alliés ». La collaboration active de l'appareil d'État français et de ses élites n'était pas enseignée, elle non plus. Je vous recommande de lire *À mort la gueuse* de Gérard Boulanger, un livre qui fut rédigé lors du procès Papon, incriminant les élites administratives françaises lors de l'Occupation, un brûlot qui résume les compromissions et les lâchetés françaises.



Un soldat mort sur le front. In *À la guerre malgré-moi*, SHPTA, 2015 © DR

Dans les familles touchées par l'incorporation de force, les veuves accompagnées d'enfants en bas âge ont trimé nuit et jour pour la survie de la famille sans père et sans allocation digne de ce nom. Le silence était la règle, se plaindre était mal vu, la guerre était finie mais la population était traumatisée. L'environnement carcéral qui avait régné pendant quatre années ne pouvait s'effacer du jour au lendemain, on mesurait ses paroles, même ceux qui avaient eu la réputation de flirter avec le régime nazi inspiraient encore la crainte et les discussions se tenaient à voix basse. L'orphelin trouvera peu de gens capables de répondre à ses questions, viendra le long chemin du doute et de l'incertitude. Le hasard des rencontres et sa propre curiosité pourront éclairer cette sombre période qui n'est ni enseignée ni racontée par l'Éducation Nationale. **Un long chemin sera nécessaire à l'orphelin pour comprendre que son père lui a offert la vie une deuxième fois.**

La contrainte inhumaine qui pesait sur les épaules des réfractaires — plus de 170 familles entières ont été déportées au petit matin, parents, grands-parents, frères et sœurs sur un camion découvert — à grand renfort de publicité dans la presse pour décourager les velléitaires de refuser l'incorporation de force dans les unités ennemies. Les PRAF (Patriotes Réfractaires à l'Annexion de Force) en ont été les témoins vivants ; Monsieur Hubert France était leur vaillant souvenir, paix à son âme. Mon souhait le plus cher face à ce désastre serait que les élèves des classes de troisième à la terminale puissent bénéficier d'un enseignement impartial, honnête et rigoureux sur la période de 1936 à 1946, l'annexion de l'Alsace Moselle et son rôle de « prise de guerre » comparable à nulle autre province de France.

Personnellement je me souviens de mes jeunes années, vers l'âge de cinq ou six ans entre les bancs du petit restaurant de mon grand-père. Là-bas, j'avais passé ma prime jeunesse au milieu des clients, ouvriers, jardiniers, braconniers, pensionnaires ou bateliers. J'espérais le retour de mon papa que l'on disait en Russie. J'assistais aux discussions des revenants, « les Malgré-nous revenus du front ». Les survivants racontaient de préférence leur temps passé à l'instruction militaire prussienne dans leurs casernes, l'extrême sévérité des sous-officiers qui leur faisaient faire des tours de la caserne en rampant dans la boue. Même mon grand-père qui avait caché des évadés français des stalags — il les confiait aux bateliers de passage en route vers la « France » sur le canal de la Marne au Rhin — ne parlait jamais de cette prise de risque folle qui avait terrorisé ma grand-mère.

Au bistrot, ce petit monde avait adopté à nouveau le vin rouge le *Mascara* des côtes algériennes, leur patriotisme était resté intact et l'avenir laissait ces nuages noirs derrière eux.

Très peu parlaient de leurs expériences sur le front, préférant relater leurs anecdotes dans les casernes ; très peu avaient connu les camps prisonniers en Russie et ceux qui en revenaient préféraient se taire. L'oncle de maman qui avait connu la Russie au-delà des chaînes de l'Oural et le camp de Smolensk, n'en parlait jamais en public ; quelquefois dans la cuisine de grand-mère il évoquait « Schirmeck » le camp des réfractaires alsaciens — il avait raconté un jour que la poubelle du restaurant destinée aux cochons y aurait été une délicatesse ; la peur était encore palpable, ils avaient peur du retour des nazis... L'oncle Émile avait été incarcéré dans le *Sicherungs-lager Vorbruck-Schirmeck* pour avoir refusé de prêter serment au *Führer*.

La petite bourgade de la vallée de Schirmeck avait été baptisée *Schweighuuse* ; on disait : « *Tais-toi où tu atterriras à Schweighouse* ». En langue allemande, *schweigen* signifie se taire... La terreur nazie avait laissé des traces indélébiles dans les têtes.

Peu à peu le sujet s'est tari de lui-même, la vie reprenait et les soucis du quotidien allaient prendre le dessus sur les années de guerre qui n'étaient plus d'actualité. Mon papa un jour fut remplacé par un monsieur fort gentil qui venait de Suisse (où maman avait servi dans un hôtel pour gagner un peu d'argent). Nous étions logés chez les grands-parents — soulignons que la maigre pension de veuve de guerre de ma mère lui fut retirée pour cause de remariage en 1949... Quant à mes allocations, elles ont été versées en une fois à mes quinze ans et j'ai pu m'acheter un vélo. Un vélo pour me rendre au travail dès quatorze ans. Pas de bouches inutiles à table.

Et puis le tourbillon de la vie s'est accéléré jusqu'à

mon adolescence où j'ai pris goût aux sports de montagne « comme papa ». Rapidement la vie m'a rattrapé avec ses joies et ses peines ; mon métier de typographe m'avait moyennement passionné mais les multiples mutations des industries graphiques m'avaient permis de prendre des responsabilités dans le groupe d'édition et d'industrie où je travaillais. L'image de mon père est revenue dans mon esprit le jour où je me suis rendu compte que j'avais à présent trente-deux ans, j'avais dépassé son âge, lui qui me servait toujours de boussole devenait à présent une image floue où je ne pouvais plus chercher mon chemin. Ainsi j'ai entrepris de chercher dans les livres et toutes les publications, les sentiers parcourus par mon père, son frère André et ses quatre cousins. Que leur était-il arrivé, quel chemin eût été plus favorable à leur survie, où étaient-ils enterrés ? Ce n'est qu'à la chute du Mur de Berlin que les langues ont pu se délier, des livres furent édités et des voyages (pèlerinages) furent entrepris. Je n'ai trouvé la fosse commune où fut enfoui mon père qu'en 2012, grâce à un ami franco-polonais qui m'a fait bénéficier de ses connaissances en histoire et en langues.

« Je n'en ai connu aucun et ils avaient pourtant la même grand-mère ! De beaux et solides jeunes gens ; longtemps tante Eugénie et tante Georgette se sont rendues à Strasbourg à pied, elles allaient au Wacken pour forcer le destin et les voir revenir au foyer. Le Wacken était un centre de rapatriement des prisonniers de guerre. »

Gérard Michel
Cofondateur de l'Association
des Orphelins de pères Malgré-nous
d'Alsace-Moselle (OPMNAM)

Les six cousins victimes de la guerre, de Auenheim à Schiltigheim « pour que jamais on ne les oublie ».



De gauche à droite André Michel, Lucien Lindemann, Alphonse Marchand, Lucien Knobloch, Émile Michel, Alphonse Lehmann.
In *Les incorporés de force 1942-1945*, AMC 2023 © DR

André Michel, né le 2 septembre 1921, tombé le 27 juillet 1943 sur le front russe.

Lucien Lindemann, né le 4 février 1925, disparu en 1945 sur le front russe.

Alphonse Marchand, né le 16 janvier 1910, disparu le 23 août 1944 en Normandie laissant un orphelin.

Lucien Knobloch, né le 18 février 1924, disparu vers

1944-1945 sur le front russe.

Émile Michel, né le 29 octobre 1913, mort en captivité le 27 juin 1947 à Przemysl en Pologne laissant un orphelin.

Alphonse Lehmann, né le 17 mai 1912, disparu le 29 décembre 1944 en Prusse orientale laissant trois orphelins.

**Une famille, six victimes d'un crime contre l'humanité et cinq orphelins.
L'État allemand, décidé à effacer ses méfaits ; l'État français complice et amnésique.**



Courrier envoyé par Gérard Michel aux membres de l'OPMNAM le 5 septembre 2024.

Parlons réparations !

Mes chers amis membres de l'OPMNAM,
Nous voici rendus à la fin de notre action en justice contre la République Fédérale Allemande ; nous avons enfin obtenu le jugement du tribunal social de Sarrebruck. Un élément de réponse est fondamental et conforte notre réflexion de base pour obtenir une légitime indemnisation en qualité de descendant : **orphelin d'un soldat allemand victime de guerre, incorporé de force dans les formations de la Wehrmacht durant la Seconde guerre mondiale.**

Cette vérité irréfutable est à présent gravée dans le marbre de la justice allemande. Or nous avons la désagréable surprise de constater les méfaits de l'accord franco-allemand signé en 1981 par les présidents Giscard et Schmitt. Les signataires de cet accord ne se sont pas penchés sur le sort des orphelins d'incorporés de force, sinon ils auraient pu constater que nous étions en droit de réclamer les indemnités réservées aux victimes de la guerre par le BVG (Bundesentschädigungsgesetz). Il suffisait de nous encourager à réclamer ce qui nous revenait de droit.

Pour comble de malheur, ces accords allaient refermer la porte des avantages en rajoutant une clause rédhitoire interdisant à l'État français toute revendication ultérieure ! Je ne peux m'empêcher de me révolter contre les directives signées par nos élus, qui ne se sont même pas rendu compte qu'ils nous spoliaient par là même où ils avaient signé. Un

rapide calcul vous fera comprendre que l'État allemand a fait ce jour-là une excellente affaire. En prenant la rente dédiée aux orphelins pendant dix-huit années nous arrivons à une somme de $(132 \times 12) \times 18 = 28\,512$ euros par orphelin, multipliée par 10 000 encore vivants en 1981, cela fait : 285 millions d'euros ! Les accords Giscard-Schmitt ne prévoyaient que 250 millions de Deutsche Mark pour l'ensemble des victimes de l'incorporation de force...

Alors il valait mieux que l'on dissimule cette réalité ; n'oublions pas qu'un incorporé de force mort ou vivant avait perçu 1520 euros, une misère, pour indemniser deux ou trois années de guerre, ou tout simplement pour compenser la mort d'un homme jeune de vingt à trente ans !

Voilà comment nos hommes politiques ont signé des accords honteux qui de surcroît allaient exclure définitivement les orphelins dont on avait volé le père chef de famille.

Nous sommes les dernières victimes de ce conflit que nous avons vécu dans notre chair, en constatant comment les élus politiques se sont moqués de nos mamans, livrées à elles-mêmes pour élever des enfants qui n'avaient rien demandé d'autre que de garder leur papa. Rassurez-vous, nous n'allons pas abandonner le combat contre cet État qui n'assume pas ses responsabilités.

Cordiales amitiés et à très bientôt pour continuer notre combat.

Gérard Michel

La vocation de Jean Bézard



Jean Bézard © DR

Tout le monde en Alsace, et plus particulièrement les familles touchées par l'incorporation de force des années 1942-1945, connaît Jean Bézard, l'ami normand, devenu l'inépuisable défenseur des Malgré-nous alsaciens-mosellans. Aujourd'hui il nous livre deux magnifiques textes parus dans le bulletin n°14, décembre 2025, de son association, la SNIFAM (Solidarité Normande aux Incorporés de Force d'Alsace-Moselle). Il nous explique les origines et les motivations de sa démarche, puis analyse les implications psychologiques de son action.

Le premier texte, déjà paru dans la presse alsacienne en 2008, s'intitule Depuis la Normandie, une recherche de Malgré-nous.

Le second, encore inédit en Alsace à cette date, introduit l'analyse psychologique de sa démarche : Comment des Alsaciens, incorporés de force psychologiquement me blessèrent.

1. Depuis la Normandie, une recherche de Malgré-nous

Dans le département de la Manche, à Gouville-sur mer — commune située à 12km de Coutances — le 20 et 28 juillet 1944 sur le chemin de mon domicile, j'ai conversé avec deux soldats. Ils étaient sous l'uniforme allemand. J'avais 9 ans. Voici ce dont je me souviens très approximativement. C'est un des deux soldats qui m'adressa la parole en me disant, dans un français qui, si je m'abuse, était sans accent :

- Tu n'es pas à l'école ?
- Non, il n'y a plus d'école depuis le 6 juin car les Américains ont débarqué.
- Ça on le sait bien, mais travailles-tu bien en classe...?

Et de me poser l'un et l'autre sans accent, des questions sur ce que j'avais appris à l'école. Ils connaissaient les mêmes chansons que moi, les mêmes contes, les mêmes récitations...!

Je ne puis dire combien cette rencontre dura. Ce dont je me souviens, c'est de mon étonnement et aussi d'avoir couru jusqu'à mon domicile en imaginant mille choses. En arrivant à la maison, remplie de réfugiés venus du Nord de notre département, je racontai à mon père la rencontre que je venais de faire avec ces soldats parlant si bien le français... ! Et sachant surtout les mêmes choses que moi !?!

Probablement pour être entendu de toutes les personnes présentes dans la pièce commune, mon père éleva la voix et dit : « Ce ne sont pas des Allemands, ce sont des Alsaciens, des pauvres gars, ils sont plus français que nous. Ils ont été mis dans les pattes des Boches par Pétain et Laval ». Il parla aussi des collaborateurs, du marché noir et aussi de différents faits auxquels je n'entendais pas grand-chose. Dominé par les effets que les propos de mon père eurent sur moi, je repartis à la ferme de Jean-Baptiste Ybert, au village du Hamelet, où les deux soldats en limite de sa cour m'avaient parlé.

J'entrai, personne de la famille Ybert. C'était, je suppose, l'heure de la traite des vaches. Mais dans la pièce située à droite en entrant, devant l'âtre, assis comme pour se chauffer les pieds, était l'un des deux soldats. Il était en tenue de guerre (comme nous disions alors). Son fusil était appuyé sur le jambage de la cheminée, son casque pendu à son bras gauche. Je voyais le soldat de dos.

L'été, au bord de la mer, nous marchions toujours pieds nus. Il ne dut pas m'entendre, mais moi je l'entendis fredonner tout bas une chanson, *Sérénade sans espoir*, que Rina Ketty avait fait connaître. Cette chanson, mon frère la chantait aussi. Âgé de 21 ans, mon frère, le 17 juillet 1944, partit avec 5 compagnons sur une barque de pêche, rejoindre par la mer les Américains. Ils débarquèrent à Denneville,



Deux Malgré-nous hébergés en Normandie, à Quetteville (marqués par deux croix) par la famille Boudier (marquée par des O). La photo a été envoyée par Thérèse Danneville (première à gauche sur la photo) © DR

commune située au nord de la ligne de front dans la presqu'île du Cotentin.

Je m'approchai du soldat. Je vis qu'il avait les yeux inondés de larmes alors qu'il fredonnait toujours. Me suis-je approché très près ? Je ne puis me le rappeler. Ce dont je me souviens, c'est qu'il me pressa contre lui, et aussi que j'avais la main gauche dans son casque. Au fond du casque était quelque chose de moelleux, des gants de laine peut-être ? Combien durèrent ces instants ? Quelques minutes il me semble ! Un camion s'arrêta devant la cour. Le soldat se précipita et monta à l'arrière. Le camion allait en direction du front, situé depuis plusieurs jours entre Lessay et La Haye-du-Puits, soit à 15 ou 20 km de Gouville-sur-mer.

Jamais nous ne revîmes les deux soldats. Mon père disait : « Ils ont été changés de secteur, ils parlaient avec les gens ». Leur absence m'affectait. J'ai toujours pensé qu'ils avaient été tués et aussi que mon père ne voulait pas me voir en peine... Le soldat qui m'étreignit était, il me semble, plus jeune que mon frère, ne pouvait donc avoir un fils de mon âge.

Quelques années plus tard, et surtout au moment et après le procès de Bordeaux, j'ai pensé et je pense encore que cet incorporé de force avait un petit frère de mon âge, et qu'il l'avait vu en moi. Alors, si je pense juste, ce petit frère est aussi le mien. C'est donc lui ou sa famille que je recherche.

Nous ne connaissons ni leur prénom ou nom, ni l'unité à laquelle appartenaient ces soldats, cependant je caresse l'espoir d'avoir un jour — et ce n'est pas un rêve de gosse — une rencontre avec la ou les familles de ces deux Malgré-nous, donc de satisfaire un désir vieux de 55 ans : faire la connaissance de « mon frère alsacien ».

Mon père savait beaucoup sur l'Alsace, non parce qu'en 1917-18, il avait été face à des Français d'Alsace, disait-il, mais parce que d'une tranchée à une autre, ils parlaient et échangeaient.

De plus, à Gouville-sur-mer, était un épicier : Monsieur Hartmann, un Alsacien qui rendit d'immenses services pendant l'Occupation. Ne parlait-il pas le français, l'alsacien et l'allemand ! Après la guerre et jusqu'à la fin des années 50 Monsieur Hartmann était aussi taxi. Il est probablement allé terminer sa vie en Alsace. Avait-il des enfants ?

En 1946 ou 47, en été, Madame Hartmann me demanda d'amener son neveu à la plage. Son neveu avait à peu près mon âge. Il ne parlait pas un mot de français. Ce dont je me souviens, c'est qu'il riait facilement de nos facéties. Nous sommes allés plusieurs fois à la plage. Nous y retrouvions les autres enfants de notre âge et restions de longs moments à jouer. Et si ce neveu de Monsieur et Madame Hartmann lisait ces lignes ?!?!

Jean Bézard,
SNIFAM

PS : Le soir même de la parution de cet article, le neveu de Monsieur Hartmann, qui s'était reconnu, nous téléphonait. Nous nous sommes revus...

2. Comment des Alsaciens, incorporés de force, psychologiquement me blessèrent.

Cela eut lieu près de Gouville-sur-mer (Manche), au village du Hamelet, entre le 17 et 28 juillet 1944. L'affabilité de ces deux soldats allemands me fit peur. Leur courtoisie était surprenante. Elle me conduisit à les considérer comme de véritables ennemis ; des espions de surcroît. Ne parlaient-ils pas la langue française sans accent ? Autre preuve, ils connaissaient l'un et l'autre tout ce que nous apprenions à l'école. N'avaient-ils pas l'uniforme de l'ennemi ? Oui, j'en étais convaincu, l'un et l'autre étaient des espions.



Les inculpés alsaciens au procès de Bordeaux en 1953 © DR

Leur amabilité n'était-elle pas trompeuse ? Ne voulaient-ils pas connaître les activités de mon frère et de ses camarades qui, le 17 juillet, en douce, étaient partis par la mer ? Le lieu de rendez-vous était situé au large de Gouville-sur-mer au phare du Sénéquet. De là, ils devaient conduire dans les lignes alliées des pilotes dont les avions avaient été abattus par la DCA allemande. Tout cela se déroulait sous la conduite et l'organisation de Maître Quêtier, notaire à Blainville-sur-mer et de Marcel Mauduit, un pêcheur de Blainville-sur-mer.

Tout prêtait à penser que cette « mission » avait réussi car — le 18 juillet peut-être ? — la chasse alliée avait détruit la DCA allemande située à « La Violette » sur la commune de Montsurvent ! Comment suis-je parvenu à mettre fin à ce que j'ai cru être un interrogatoire, que les deux soldats me faisaient subir avec tant de gentillesse ? Je ne puis m'en souvenir. Ils ne m'avaient aucunement parlé de

ma famille, toutes les questions portaient sur l'école. Grand fut mon soulagement lorsque, hors de leur vue, j'ai pu courir jusqu'à mon domicile. En effet, j'en étais certain, je venais d'échapper à deux espions allemands.

J'arrivai chez moi. Dans la pièce commune, remplie de réfugiés atablés devant la nourriture qu'ils avaient apportée, un silence régnait. Par la suite, j'ai su que ces pauvres gens, totalement inconnus de mes parents, avaient fui les combats de La Haye-du-Puits. Ils habitaient à Mobecq. Leurs patronymes étaient Tison et Couillard. Aussitôt arrivé, à mon père présent à table, je racontai la rencontre que je venais de faire et aussi mes peurs. Les personnes présentes m'entendirent. C'est pourquoi mon père, à très haute voix, dit : « Ce ne sont pas des Allemands, mais des Alsaciens. Ils sont plus français que nous. C'est Pétain et Laval qui les ont mis dans les pattes des Boches ». Mon père tint d'autres propos sur le marché noir, la collaboration. Mais à cela, je ne compris pas grand-chose.

Aussitôt, à la lumière des propos de mon père, je compris que mon erreur était totale. Je n'avais pas eu affaire à des espions. Cependant ma méprise fit dire à mon père toute la méfiance que nous devons avoir avec les nazis. Mon père m'autorisa à aller retrouver « ces plus français que nous ». Je connaissais bien la ferme. Souvent j'y allais. C'est ce jour-là, lors de la seconde rencontre avec ce Français, mis de force sous l'uniforme nazi, que me vinrent à l'esprit des questions de toute nature. Je n'avais pas 9 ans.

Obscurément, je compris qu'il suffisait d'instaurer des antagonismes visuels, auditifs... entre les peuples pour cultiver le bellicisme. Ce que mon père m'avait dit devant toutes les personnes présentes prenait signification. La chanson française et nostalgique fredonnée par ce soldat, le flot de larmes sur son visage... Oui, je prenais conscience.

Oui, dès ce jour-là, j'ai pris conscience. En effet, graduellement, car je grandissais en âge, le temps poursuivant son chemin fit que cette rencontre se transforma en blessure, et surtout en culpabilité de ne pas avoir aidé. Tous ces ressentiments s'accrochèrent en 1953, lors du procès de Bordeaux. À mon père, je faisais la lecture des journaux. Combien de fois m'a-t-il dit : « On dirait cela à un cheval de bois, il donnerait un coup de pied » ! C'est aussi un peu

avant cette époque, que je compris ce que disait mon père à propos des femmes tondues par des résistants de la dernière heure : « Il faut être idiot pour ne pas comprendre qu'un soldat allemand est moins dangereux avec une Française dans les bras au lieu d'un fusil. »

Très rapidement, en réfléchissant et les lectures aidant, je comprenais que nous étions conditionnés par un « inhumanisme international » parfaitement et finement orchestré !

Question : Si un peuple est souverain, pourquoi son accord ne lui est-il pas demandé pour déclarer une guerre ?

Autre question : Pourquoi Raoul Villain, l'assassin de Jaurès fut-il emprisonné et ensuite gracié, alors que la famille de Jaurès dut payer les frais de justice ? À cette question les Républicains espagnols ont répondu ! Seraient-ils plus cartésiens que les Républicains français ?

Préadolescent, adolescent et au-delà, j'étais et suis encore — comme beaucoup — dominé par un conditionnement subliminal et officiel. Les « dits », les « non-dits », les « écrits », les « non-écrits » conduisent à une réserve culturellement entretenue. Pour preuve, à l'école déjà, je craignais de raconter l'histoire de cette rencontre aux autres écoliers. Devenu adulte, j'osai m'exprimer. Dans la très grande majorité des cas, j'eus en retour des expressions sentencieuses et des remarques totalement erronées. Elles découlaient d'une ignorance programmée. Cela, parce que l'Histoire telle qu'elle est fabriquée, enseignée, empêche les conversations entre les hommes.

Le procès de Bordeaux en 1953 prit appui sur la loi de circonstance du 8 septembre 1948 et cela corrobora mes analyses.

À l'école primaire, nous apprenions *Le Loup et l'Agneau* de Jean de La Fontaine. L'instituteur nous l'expliqua : avec la Révolution de 1789, la responsabilité individuelle remplaçait la responsabilité collective : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère, il faut que je me venge ». Je compris toute cette ignominie lors du procès de Bordeaux.

Mon incorporation en 1959 en Algérie me fit réfléchir et analyser. En Algérie, disait-on, « ce n'est pas une guerre mais des opérations de police ». Pourtant près de 29000 garçons du contingent y furent tués. Presque autant que d'incorporés de force sous l'uniforme nazi. Mais il fallait se résoudre et se consoler, puisque : « Les morts civils par accidents de la circulation en France étaient plus nombreux que les *petits gars* du contingent tués en Algérie ».

À ce propos, j'ose une question : 8 mai 1945 à Sétif, y eut-il une extermination ?

Depuis cette époque, je ne suis jamais parvenu à croire que les incorporés de force seraient disculpés, reconnus officiellement donc honorés par notre République. Voilà pourquoi, autant que faire se peut, je leur apporte : soutien, sympathie, reconnaissance, aide, expressions de fraternité.

À mes yeux ils sont plus à plaindre que des enfants orphelins civils, dont le malheur aurait fait disparaître les parents. Non, les incorporés de force sont des enfants abandonnés par des parents omniprésents ne manifestant aucun sentiment, aucune compassion.

Depuis longtemps j'ai pris et écrit cette décision : Ancien combattant, je peux avoir le drapeau de notre République sur mon cercueil. Je le refuse, car sur notre drapeau est une tache : l'Incorporation de Force.

Oui, le procès de Bordeaux en 1953 et mon incorporation en Algérie corroborent mes analyses. En effet, je ne suis jamais parvenu à trouver une différence entre l'irrédentisme de la Royauté française sous la Restauration (et même de celle d'avant : Dupleix aux Indes, Montcalm au Canada...) et l'irrédentisme du 3^{ème} Reich, un siècle plus tard. Ces deux nations ont bel et bien agrandi leur « pré carré » armes à la main.

Combien de « Tirailleurs » originaires de nos colonies, mis sous l'uniforme français, sont morts pendant la guerre de 1914-18 ? Combien de Tirailleurs sénégalais sont morts dans les Dardanelles ? En 1919 mon père y était et y fut blessé. Des Français d'Alsace et de Moselle, mis sous un uniforme qui n'était pas le leur, sont morts partout en Europe. Y aurait-il analogie avec ces faits ? Oui, ou non ? C'est le comportement tout simplement humain de « mes » deux incorporés de force — la malchance a-t-elle voulu qu'ils fussent des Alsaciens-Mosellans ? — qui donna naissance à ce que j'ose appeler « mon humanitarisme ».

Ces deux incorporés de force que je recherche toujours m'ont fait vieillir, donc réfléchir prématurément. En outre, ils m'ont fait comprendre que les guerres n'étaient rien d'autre que le fruit de « manipulations et d'endoctrinements voulus » afin de récolter des fruits financiers.

Jean Bézard,
Le 7 juillet 2017

Les rendez-vous de l'AMAM

222^e Café d'histoire,
Charles Schlosser, professeur agrégé d'allemand

Au
Michel,
23 octobre
2025

De guerres en paix, von Kriegen zu Frieden, Charles Schlosser

Charles Schlosser, né à Lembach en 1949 a suivi des études universitaires à Strasbourg. Professeur agrégé d'allemand, il a participé à la rédaction de manuels scolaires pour les enfants dialectophones. Premier adjoint de 1989 à 1995, il a été maire de Lembach de 1995 à 2020, et vice-président de la communauté des communes Sauer-Pechelbronn en charge notamment du tourisme et de la coopération transfrontalière. Il est titulaire du Prix-Schickelé et de la médaille de l'Europe.

Son livre évoque quatre siècles d'histoire partagée entre deux territoires voisins : le *Dahner Felsenland*, côté allemand et la communauté des communes Sauer-Pechelbronn côté français. Un temps déchirés, les deux territoires sont aujourd'hui amis.

À la guerre de Trente Ans (1618-1648) conclue par le traité de Westphalie succèdent les guerres de Louis XIV et les guerres de la Révolution et du premier Empire entre 1793 et 1815. Le 6 août 1870 à Woerth et Froeschwiller, l'armée française de Mac Mahon est vaincue par la coalition des armées prussiennes, bavaroises et wurtembourgeoises. De nombreux monuments français et allemands en témoignent toujours.

La Première Guerre mondiale entraîne la mobilisation des jeunes gens dans l'armée allemande mais épargne cette région car le front se situe près de Sarrebourg et des Hautes Vosges. Après l'armistice (1918) et le Traité de Versailles (1919) l'Alsace est redevenue française et le Palatinat est occupé. Un camp d'entraînement militaire qui doit héberger 3600 soldats est implanté à Ludwigswinkel. À partir de 1929 commence la construction de la Ligne Maginot dont le Four à Chaux à Lembach est un élément. En face, Hitler installe à partir de 1938 une ligne de défense : *le Westwall*.

Après les années sombres de la Deuxième Guerre mondiale : évacuation, nazification, incorporation de force... vient le temps de la reconstruction et de l'amitié franco-allemande.

Un *Stammtisch* transfrontalier réunissant les élus des deux territoires est créé en 1992. Une table d'orientation et un dépliant *Sans frontière de châ-*

teau en château suivent, ainsi qu'un plan vélo transfrontalier.

Un avenir positif commun semble aujourd'hui en bonne voie.



223^e Café d'histoire, Daniel Fischer, historien

Au Michel,
12 février
2026

La guerre des colonels, Frédéric Hoffet

*Ce roman a été écrit par Frédéric Hoffet en 1947, suite à sa mission d'officier dirigeant l'information à l'état-major des armées françaises dans la zone d'occupation française en Allemagne à Baden-Baden en 1945. Écrivain, auteur du livre *Psychanalyse de l'Alsace* (1951) Frédéric Hoffet était également pasteur et avocat.*

La guerre des colonels est une fiction épistolaire au ton cruel et enlevé, ironique et nostalgique, qui nous éclaire sur une page peu connue de notre roman national. Une galerie de personnages de comédie s'échange des lettres entre Berlin, Paris, Baden-Baden où siège l'état-major français et la poétique République de Totomar. Trafics en tout genre, marché noir, compromissions avec les nazis d'hier, corruption, pillages, morgue et médiocrité sont légion parmi une armée de colonels nouvellement promus et leurs suivants. Seuls quelques officiers intègres tentent de croire encore à leur mission...

Monsieur Daniel Fischer, professeur à l'université de Lorraine (Metz) et directeur de la collection *L'histoire entre les lignes*, nous donne quelques explications complémentaires.

La situation de l'Allemagne au printemps 1945 est désastreuse. Aux pertes matérielles, aux déplacements massifs de populations allemandes s'ajoutent les viols perpétrés par l'Armée Rouge et la faim.

5,9 millions d'Allemands passent sous le contrôle de la France la ZOF, la zone d'occupation française.

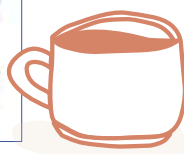
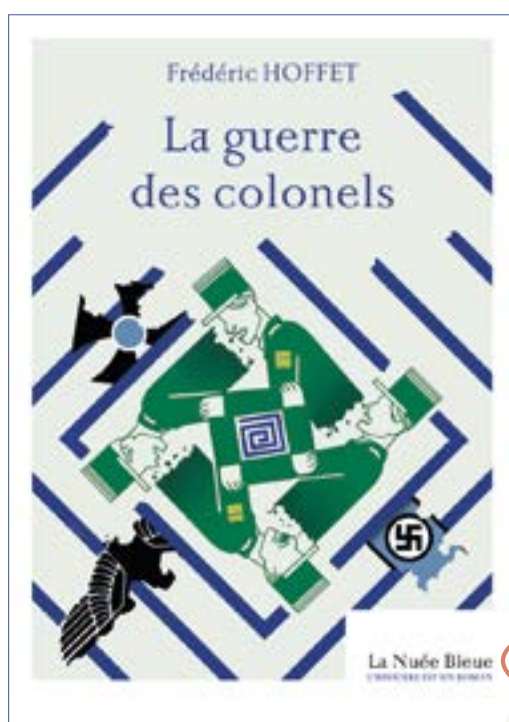
Les territoires de cette ZOF sont discontinus, ce qui complique les communications. Une Administration militaire française en Allemagne a été mise en place. Entre décembre 1944 et juin 1945, 1200 à 1500 personnes ont été recrutées et formées. Leur fonction : démilitarisation, dénazification, décartellisation, démocratisation. Cependant, dans la ZOF, la dénazification n'est pas systématique jusqu'en février 1947 où après des comparutions devant des tribunaux des certificats de bonne conduite sont délivrés.

Le roman se fait l'écho d'une concurrence entre les militaires et les Asto, « assimilés spéciaux en territoire occupé ». Ces civils portent l'uniforme, sont gradés, perçoivent les mêmes soldes, les mêmes indemnités que les militaires. Ces Asto s'enrichissent par le trafic de cigarettes, de montres, d'appareils photo, de bottes.

À Baden-Baden, parmi les 1300 officiers, on compte 800 colonels. Leurs épouses se font appeler « madame la Colonelle ».

Alors qu'un « rideau de fer » s'abat sur l'Europe d'après-guerre entre la zone d'influence occidentale et celle des Soviétiques, un « rideau de soie » sépare la ZOF des autres zones occidentales. Au titre des récupérations, la France, dans son intérêt immédiat, impose une administration autoritaire, de la censure et une prédation économique. Alors que la ration journalière pour chaque Allemand est de 900 calories en 1946 dans la ZOF elle est de 1100 calories en zone britannique ou américaine.

À côté des profiteurs et trafiquants dépeints par Frédéric Hoffet se trouvaient également des administrateurs efficaces, œuvrant au futur rapprochement franco-allemand. Ces idéalistes étaient indignés par la bassesse de certains occupants dont la conduite pouvait révéler l'usurpation du titre de vainqueur de la Seconde Guerre mondiale.



220^e Café d'histoire, Pierre Walter, financier international

Au Michel,
24 janvier
2025

Tant qu'il y aura le Rhin, Pierre Walter

Pierre Walter, né à Strasbourg en 1946 de parents mosellans, de Bitche et Goetzenbruck, a fait ses études au lycée Kléber puis à HEC. Il fait carrière dans la finance internationale aux États-Unis, au Moyen Orient, au Maghreb, au Japon. Pendant le confinement il consulte les archives, la presse régionale, les Saisons d'Alsace et retrace l'histoire des Verreries de Goetzenbruck que ses aïeux fondèrent au XVII^e siècle. Il replace cette saga familiale dans le contexte de l'histoire mouvementée de l'Alsace Moselle et insiste sur le rôle vital du Rhin.

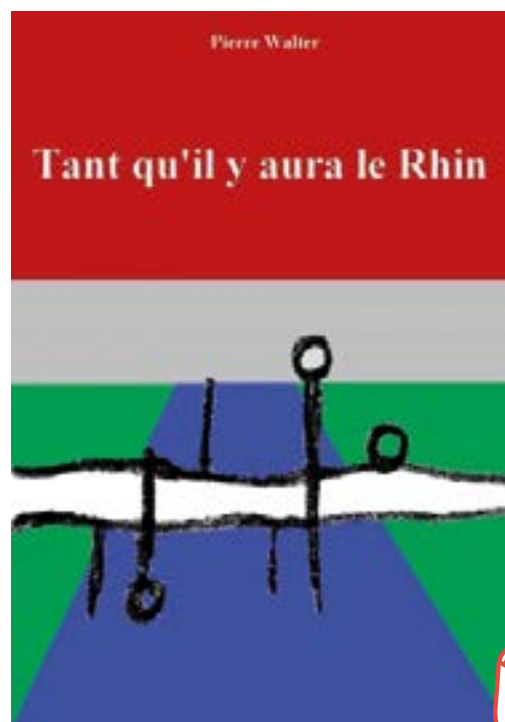
La verrerie de Goetzenbruck

Vers 1660, Adam Walter est verrier comme son père qu'il rejoint à Soucht, verrerie créée en 1629 et qui disparaît en 1700. En 1702 trois des fils d'Adam fondent avec d'autres verriers une nouvelle verrerie à Meisenthal qui s'orientera vers la cristallerie.

En 1721 les petits-enfants d'Adam créent la *Glashütte* (verrerie) de Goetzenbruck, village du pays de Bitche en Moselle, juste à côté de Meisenthal et de Soucht. Les débuts sont difficiles. Il faut beaucoup de bois pour chauffer les fours à 1200 degrés. Or les forêts appartiennent au duc de Lorraine. C'est lui qui signera en 1721 la « concession forestière » pas directement aux frères Walter, mais à un intermédiaire Jean Georges Poncet, assesseur en la Prévôté de Bitche. Poncet va signer avec les Verriers fondateurs de Goetzenbruck une convention de subrogation. Ce contrat carrément « colonial » oblige les Verriers à fournir un labeur énorme pour un gain net misérable. En 1743 Poncet décède. Un de ses héritiers s'estimant lésé par la faiblesse du rendement procuré par les Verriers leur fait un procès. Celui-ci durera 30 ans et fut rouvert au moment de la Révolution. Ce n'est qu'en 1801, sous le Consulat, que les Verriers eurent droit à une porte de sortie sous forme d'un dédommagement important à verser aux héritiers de Poncet !... contre... la liberté d'exercer leur métier à leur unique profit.

D'après Georg Walter, dit « Chambré », qui en 1830 a écrit un récit racontant les débuts de Goetzenbruck : « À l'aube du 19^e siècle, la verrerie contenait 12 fours et faisait vivre 700 âmes. Lui-même a amélioré le processus de fabrication du verre de montre qui porte le surnom de « Chambré ». Voyageant beaucoup il crée un réseau de débouchés pour cette nouvelle spécificité. »

En 1829 la petite-fille de Georg Chambré épouse Pierre Berger. Celui-ci crée des dépôts à Paris, New York, Londres, Lausanne et Genève, qui vont donner à l'entreprise une réputation mondiale. À partir de 1850 vient s'ajouter un nouveau flux de production, celui des verres de lunettes. En 1911



Goetzenbruck produit plus de 400 000 douzaines de paires de lunettes, soit 10 millions de pièces vendues dans le monde, la plus grande fabrique du monde !

La verrerie connaît alors son apogée, elle remporte des prix et des médailles lors de nombreuses foires et expositions, par exemple en 1893 une distinction décernée par *The World's Columbian Commission* pour la finesse de ses verres de montre et de lunettes.

1914-18 : « Les quatre années de guerre ont été une longue période de chagrin, de faim, de privations de toutes sortes... plus de 50 morts... une grande pénurie de denrées alimentaires, du pain noir... ». Par ailleurs la verrerie a dû cesser son activité fin 1917, par manque de charbon.

Édmond Walter fils est incapable de gérer la crise. Il fait appel à Émile Pinck qui parvient courant 1918 à remettre l'usine en marche, en lui fournissant du charbon. Il engage aussi Francis Schwaller, un

ingénieur allemand de 42 ans, spécialiste dans la construction de fours pour verreries. Le travail de remise à niveau de l'outil industriel est entrepris dès 1919. Les commandes reprennent, les bénéfices de l'année 1920 sont de 787 445 francs.

Cependant les ouvriers se syndiquent et font grève dès 1920 et les actionnaires non-exécutifs voient un détournement par les dirigeants à leur détriment. Début 1921 Émile Pinck, Maxime Walter et Francis Schwaller sont mis à l'écart et les nouveaux maîtres sont tous des « Français de l'intérieur ». Ils transforment l'ancienne société en « société en commandite par actions » et la nomment *Verreries de Goetzenbruck, Walter, Berger et Cie, Société Anonyme*. Leur... « principal handicap est leur méconnaissance de notre dialecte ou de l'allemand écrit. Très peu de contremaîtres ou de chefs d'atelier comprennent ou lisent le français... ». La situation se dégrade, les verres de montre ont des difficultés à se vendre, concurrencés par le plexiglas. La fabrication des verres de lunettes est restée au stade où elle en était en 1890...

Une nouvelle « révolution de Palais » a lieu en novembre 1923, les deux anciens directeurs démissionnent et Maxime Walter est nommé seul et unique directeur.

Émile Pink quant à lui sera un personnage central de « l'aventure » autonomiste alsacienne. Il financera et dirigera le journal *Die Zukunft*, sera condamné à 15 ans de prison lors du procès des autonomistes à Colmar. Il s'était enfui en Allemagne en 1927. Amnistié, il revient en France en juillet 1931 et décède en novembre 1932.

En décembre 1924 Eugène Pauli devient le nouveau patron des Verreries de Goetzenbruck. Né en 1868 à Strasbourg dans une bonne famille bourgeoise, il devient ingénieur des chemins de fer à Strasbourg et à Metz. Il habite dans une maison cossue du quartier très prisé Quai Rouget de l'Isle. Le capital des Verreries de Goetzenbruck qui était de 1 million de francs en 1924 passe à 6 millions de francs en 1935. Pauli décide de créer un deuxième pôle de production à Graffenstaden et de fermer celui de Goetzenbruck en 1937.

Étienne Stenger recrée en 1938 une activité verrière à Goetzenbruck, Montroyal. En 1940 les Verreries sont reprises en main par les Allemands, la *Auergesellschaft*, basée à Berlin. Cette société, spécialisée dans la recherche sur l'incandescence, la luminescente, la radioactivité et les terres rares, était intéressée par les matières premières utilisées par la

verrerie, dont notamment l'oxyde de didyme.

Après la guerre, la verrerie reprend ses activités. Monsieur Pauli récupère, non sans mal, des biens séquestrés et obtient des dédommagements de l'État. Le 21 décembre 1949, une Assemblée Générale extraordinaire vote l'augmentation du capital de 6 millions de francs à 60 millions.

L'usine de Goetzenbruck travaille maintenant en parallèle avec celle de Graffenstaden. C'est la reprise, ce sont les Trente glorieuses, c'est le plein emploi. Mais c'est aussi une période de grande créativité : les lunettes de soleil par exemple.

En 1963 le capital de Vergo passe de 60 millions d'anciens francs à 210 millions, soit 2,1 millions de nouveaux francs. L'usine de Goetzenbruck maintient son activité dans la tradition verrière séculaire. C'est à Illkirch qu'est dévolue la recherche et le développement du futur : verre organique (*Orgaver*), verre polarisant (*Polarglass*). Vergo est dans la course mais la concurrence française (*Varilux*), asiatique, américaine, allemande se fait sentir.

En 1971, Vergo fête ses 250 ans. En 1972 les Pauli jettent l'éponge. Ils vendent la plus grande partie de leurs parts (plus de 60% du capital total) à l'entreprise américaine *American Optimal Company* (AOC). À ce moment-là, Vergo compte 800 cadres, employés et ouvriers sur les deux sites. AOC augmente le capital de 7 millions d'euros. AOC est le leader mondial des lentilles de contact et cherche à se placer dans la course des verres correcteurs, bifocaux, progressifs...

En 1981 l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et la présence de quatre ministres communistes au gouvernement provoque une réaction négative aux États-unis. AOC décide de vendre Vergo. À Illkirch comme à Goetzenbruck les 400 et 430 salariés reçoivent une lettre de licenciement. Les deux usines sont occupées et cherchent des repreneurs, mais elles vont être vendues séparément. Illkirch sera reprise par Bourgeois, une usine installée à Morez dans le Jura, avec une partie seulement du personnel.

À Goetzenbruck tout le village s'est mobilisé. À l'automne 1981 l'anglais Pilkington qui a racheté SOLA (*Scientific Optimal Laboratories of Australia*) reprend le site et garde la moitié du personnel. En 1993 Goetzenbruck passe de Pilkington à SOLA, qui avait été racheté par AEA, puis par EQT avant d'être intégré le 22 mars 1995 à *Carl Zeiss*. En août 2005 les 92 deniers salariés sont licenciés. 284 ans après sa création l'histoire des Verreries de Goetzenbruck s'arrête définitivement.

En 2004, victime de la concurrence (un verre progressif fabriqué sur place coûte 35 euros, un verre importé 4 euros) l'usine d'Illkirch Graffenstaden ferme définitivement ses portes en licenciant les 54 derniers salariés. Les bâtiments industriels seront démolis en 2014.

L'absence ou la faiblesse chronique de l'investissement, la dépendance à un capitalisme local trop isolé, trop instable, quelquefois trop avide, et pas assez clairvoyant, puis un capitalisme mondialisé aux motivations déconnectées de l'intérêt local, ont eu raison du travail accumulé par 8 générations de créateurs et d'ouvriers, de leurs familles, à travers des guerres dévastatrices, non seulement en vies humaines, mais aussi en activités économiques, en épargne, en investissement, en dynamisme social.

Le Rhin

« [...] nous allions très souvent le dimanche, avec mon frère qui m'emmenait sur le porte-bagage du vélo, au port du Rhin, pour voir le Rhin, notamment lors des crues de mai où il était vraiment imposant. Nous traversions la place de Haguenau, emprunions le chemin de halage le long du canal de dérivation qui fleurait déjà la campagne, le sable et le gravier crissaient sous les pneus, passions derrière le Wacken, prenions le quai longeant le canal de la Marne au Rhin, passions devant ce qui devait devenir la piscine SNS puis, après le dernier pont, trouvions nos chères péniches, on avait l'impression d'arriver au bord de mer ! Et au bout du bout, la récompense, le Rhin, l'air du large, les flots mouvants, et les puissantes péniches hollandaises qui remontaient le courant, entre les épis ; elles donnaient l'impression de faire du surplace, on n'entendait pas leurs moteurs, elles étaient loin, au milieu du fleuve. »

Au 19^e siècle avec la montée progressive des sentiments nationaux, « une petite polémique entre poètes français et allemands illustre joliment, mais aussi brutalement sur le plan politique, la naissance de l'antagonisme irréconciliable entre les deux nations : en 1841, le poète allemand Becker crée un poème qu'il intitule *Le Rhin allemand*, et qu'on a appelé « la *Marseillaise* allemande » où il scande la phrase « ils ne l'auront pas le libre Rhin allemand », et qu'il a dédié à Lamartine. Ce texte provoque une réaction immédiate d'Alfred de Musset qui rédige rageusement un autre poème, *Le Rhin allemand* où, paraphrasant les arguments de Becker en les retournant, il martèle à son tour, avec mépris : « Nous l'avons eu, votre Rhin allemand, que faisaient vos vertus germaniques quand notre César tout-puissant

de son ombre couvrait vos plaines ?... Si vous oubliez votre histoire, vos jeunes filles sûrement ont mieux gardé votre mémoire, elles nous ont versé votre petit vin blanc. » À quoi Lamartine, idéaliste, mais aussi penseur clairvoyant cherchant à désamorcer la montée des antagonismes, répond par une ode à l'harmonie entre les peuples, à la réconciliation historique et à la paix :

« [...] Roule libre et splendide, à travers nos ruines, Fleuve d'Arminius, du Gaulois et du Germain ! Charlemagne et César, campés sur tes collines, T'ont bu sans t'épuiser, dans le creux de leurs mains. Et pourquoi nous haïr et mettre entre les races Ces bornes ou ces eaux qu'abhorrait l'œil de Dieu ? De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ? Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu ? Nation ! Mot pompeux pour dire barbarie, [...] »

Très beaux vers, sur le fond et la forme, bien supérieurs aux précédents, et que Lamartine a intitulés la « *Marseillaise* de la Paix », prônant au fond un Rhin démilitarisé et vecteur du développement économique...

La clairvoyance de Lamartine est confirmée par cette conclusion : « L'Alsace a toujours été une terre de passage et elle est située justement dans cette région privilégiée de l'Europe qui va de la plaine du Pô jusqu'à Rotterdam et Londres, en passant par les Alpes et toute la vallée du Rhin, où il n'y plus de guerre depuis trois quart de siècle, et dont le développement économique et le dynamisme ne se sont jamais démentis depuis le Moyen âge. »

Étienne Guillard, *L'Europe rhénane. Géographie d'un grand espace*. Paris, Armand Colin (1968)

Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM



Les pages du Mémorial

Plus de 890 000 visiteurs accueillis en 20 ans avec un public de 62 nationalités différentes.

Une nouvelle fréquentation record en 2025 avec 64 606 visiteurs, dont 22 299 individuels et 42 307 scolaires. Plus de 10 700 étrangers dont 4 744 Allemands, 1 625 Belges, 1 071 Suisses, 1 088 Italiens et visiteurs de bien d'autres pays européens. L'intérêt pour l'histoire régionale a fait se déplacer 18 006 Bas-Rhinois, 6 695 Haut-Rhinois et 3 001 Mosellans. Mais au-delà de mettre en lumière une histoire régionale méconnue, depuis 4 ans le Mémorial Alsace-Moselle propose une programmation culturelle très riche.



© Archives AVES

Tout d'abord, une année riche en expositions au Mémorial



Exposition *Résistantes !*

De février à avril, une exposition a eu lieu concernant le réseau de résistance alsacien *Les Pur-Sang*. C'est l'objet de la bande dessinée *Têtes de mule* d'Étienne Gendrin. Son auteur revient sur l'histoire de ce réseau à travers l'exposition qu'il lui consacre. L'exposition *Résistantes !* est tirée de la BD dont l'auteur est venu effectuer, le 22 mars dernier, une visite

guidée de l'exposition et une séance de dédicace de son livre.

Exposition *Le cinéma nazi en Alsace-Moselle annexée (1940-1945)*

Les annexions de fait de l'Alsace et de la Moselle au III^e Reich à l'été 1940 entraînent une mise au pas de la culture et une germanisation du secteur. Le cinéma, en plein essor dans les années 30, n'échappe pas à sa nationalisation. Véritable arme politique et économique, il demeure un art apprécié du public alsacien et mosellan qui fréquente en nombre les salles.

Du 7 septembre 2026 au 4 septembre 2027. Entrée gratuite. Visite libre. Exposition en français et en allemand.

Exposition *La cigogne n'a qu'une tête*

d'après le récit illustré de l'histoire de l'Alsace de 1939 à 1953 par Igor Futterer et Nicolas Mengus. Plus de 1 660 dessins à découvrir.

Du 11 avril au 10 juillet 2026. Entrée gratuite. Visite libre.

À ne pas manquer !

Les visites guidées jeune public *Jean ou Hans, quelle histoire !*

À 11h, le mercredi 15 et 22 avril ; 8, 15, 22 et 29 juillet ; 5, 12, 19 et 26 août ; 23 et 30 octobre 2026.

Les visites guidées découverte

11h et 14h30 (hors mercredis à 11 h, week-ends, et jours fériés)

→ du lundi 13 avril au jeudi 24 avril 2026

→ du lundi 6 juillet au vendredi 31 août 2026

→ du lundi 21 décembre au vendredi 30 décembre 2026.

Les visites guidées *L'Histoire à la lampe torche*

À 19h, vendredis 24 avril, 17 juillet, 14 août, 30 octobre et 29 décembre 2026

Les visites guidées de *Schirmeck-Vorbrück sur les traces du camp de sûreté*

de 9h à 13h les 7 et 21 juillet, 18 et 25 août et 8 septembre. Sur inscription.

Quelques événements



OTTO – Biographie d'un ours en peluche Conte, marionnette et musique

Lundi 4 mai à 10h et 14h30 – Entrée libre

OTTO, un ours en peluche, nous raconte sa vie et ses aventures depuis les années 40 jusqu'à aujourd'hui. Une peluche vivante, un cas-

telet tournant, un accordéon et des marionnettes nous transportent à travers les époques dans une histoire profondément humaniste.

D'après le livre jeunesse de Tomi Ungerer

Durée : 35 minutes Public : dès 6 ans

Mise en scène : Daniel Pinault

Interprétation : Guillaume Schenck – jeu, Fred

Ferrand – accordéon

Jazz'n Bruche sur le Belvédère avec le groupe BAROUF

Mardi 07 juillet 2026 à 18h – 10 €

jazznbruche.fr

Vincent de Murcia au piano/voix

Dimanche 18 octobre 2026 à 17h – Entrée libre

le-repere.org

Concert contes et légendes d'Alsace par le Trio Jumble

Dimanche 27 décembre 2026 à 15h et 18h

triojumble.com

Informations pratiques

Ouverture tous les jours de 9h30 à 18h.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook, Instagram, Tik-Tok.

Mémorial Alsace-Moselle

Allée du Souvenir français, 67130 Schirmeck

03 88 47 45 50

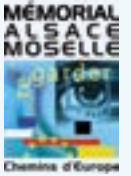
contact@memorial-alsace-moselle.com

Service communication Arnaud Paclet

relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com

Service éducatif Guillaume Pellenard

pedagogie@memorial-alsace-moselle.com



Valorisation du slow tourisme

Afin de développer les déplacements doux (train et vélo notamment), une tarification « bas-carbone » a été mise en place et s'applique sur présentation à l'accueil du Mémorial d'un billet de train à la date du jour, ou lors d'une arrivée à vélo.

Tarif bas-carbone (à partir de 8 ans) 9 €/personne

Tarif pass famille bas-carbone (de 1 à 2 adultes et jusqu'à 4 enfants de moins de 18 ans) 28 €

Accueil Vélos en Alsace

Dans le cadre de ce label, le Mémorial Alsace-Moselle met à la disposition des cyclotouristes des râteliers à vélo, et un kit de petit matériel de réparation disponible à l'accueil sur demande. Il est possible de recharger son vélo à assistance électrique (kit de rechargement Bosch).

Nouveauté : Le pass « Passeurs de mémoire »

Ce nouveau dispositif offre un accès illimité au site pendant un an, moyennant un tarif unique qui permettra à son détenteur de revenir librement tout en faisant découvrir le Mémorial à sa famille ou à ses amis sans acheter de nouveau billet. Le pass est nominatif et offre aussi une réduction de 5% sur les achats à la boutique.

Pass adulte solo 24 €, Pass adulte duo 38 €,

Pass jeune (8 à 18 ans) 14 €

Nouveauté site internet

Cela fait des semaines que l'on y travaille, et le site internet du Mémorial a fait peau neuve avec de nouvelles fonctionnalités adaptées, conçu pour être plus rapide, plus facile à naviguer et plus convivial.

memorial-alsace-moselle.com



Une famille alsacienne dans la tourmente de l'Histoire 1940-1950

Première partie à retrouver dans le Courrier n°46 — novembre 2025

par Jean-Joseph Feltz

L'Alsace-Moselle aux mains du III^e Reich

L'Alsace-Moselle nazifiée de force

Alors que rien dans les clauses de l'armistice signé le 22 juin 1940 ne mentionne une modification du statut juridique de l'Alsace et de la Moselle, ces terres toujours françaises en droit international sont annexées de fait par le III^e Reich. Les rares protestations du régime de Vichy ne sont pas même rendues publiques ou publiées dans les textes officiels, abandonnant ces régions et leurs populations à leur sort ! L'Alsace avec le pays de Bade vont former le *Reichsgau Oberrhein* (Rhin supérieur), tandis que la Moselle, avec le Palatinat et la Sarre, vont former le *Reichsgau Westmark* (les Marches de l'Ouest). À la tête de ces deux nouvelles provinces sont nommés respectivement les *Gauleiter* Wagner et Bürkel. Wagner est un nazi de la première heure, qui participa à la tentative de putsch menée par Hitler à Munich (le 8 novembre 1923) et l'un des rares dignitaires nazis à tutoyer le *Führer*. Dès juillet 1940, les Alsaciens évacués en septembre 1939 sont « invités » par les autorités allemandes à « rentrer chez eux ». Beaucoup le feront, inconscients pour la plupart que les Allemands de 1940 n'étaient pas les Allemands de 1870 et que le III^e Reich que leur vantent les nazis n'est en rien la *Heimat* du *Reichsland*. Déjà, tous les Alsaciens n'ont pas le droit de retourner chez eux : les Juifs, les socialistes, les communistes, les syndicalistes, les fonctionnaires francophones, etc. étaient exclus de ce retour.

Très vite, le *Gauleiter* Wagner décide, non pas « simplement » de (re)germaniser l'Alsace mais bel et bien de la nazifier. La mise au pas, *die Gleichschaltung*, fut rapide, brutale et radicale. Le français est interdit, l'alsacien un temps toléré. Mais la langue alsacienne est truffée de mots français et même l'emploi d'un simple « Ponchour » (bonjour) pouvait signifier l'internement au *Sicherungslager* (camp de sûreté) de *Schirmeck-Vorbrück* (Bas-Rhin). Tout ce qui rappelle la France, la culture française, la République française, est banni : les ouvrages français,

les documents français officiels (carte d'identité par exemple) doivent être détruits, les noms et prénoms des familles, des communes, des rues sont germanisés. Écouter une autre radio que les radios allemandes est interdit et les sanctions sévères. Seuls les arts officiels ont droit de cité : « *Hinaus mit dem welschen Plunder* » (dehors tout le fatras français) est le slogan d'alors. Même le port du béret est interdit. Mon grand-père, amoureux des deux cultures, ne peut se résoudre à détruire ses livres, ses souvenirs familiaux et conserve le tout secrètement, au risque d'être arrêté et interné. Pour bien marquer l'annexion, les nazis construisent en Alsace le seul camp de concentration en France, le sinistre camp NN (*Nacht und Nebel*, nuit et brouillard) de Natzweiler-Struthof : 52 000 prisonniers y furent internés et entre 17 000 et 22 000 y trouvèrent la mort (camps et camps annexes).

Mon grand-père, enrôlé de force

Mon grand-père demeure un temps commissaire français de police. Rattrapé une nouvelle fois par l'Histoire, là encore en violation des clauses de l'armistice de juin 40, le couple Woelffel est considéré par les nazis comme de « *deutsche volkszugehörige Elsässer* » (Alsaciens, allemands de souche). Ainsi, le passeport de ma grand-mère, établi le 8 mai 1943 stipule bien une appartenance racialisée et elle devient allemande. Toujours en violation des clauses de l'armistice de juin 1940 et du droit international, en 1943 mon grand-père, considéré également comme Allemand, est versé dans la *Schutzpolizei* (litt. « police de protection », police du maintien de l'ordre) en charge de la sécurité publique à Strasbourg, avec le grade de capitaine (arrêté du 21 octobre 1943). Son *Ausweis* (laissez-passer) précise toutefois qu'il n'a pas le droit au port d'arme. Toujours la même méfiance vis-à-vis des Alsaciens, fondée (on le verra par la suite). Mais dès le 31 décembre 1943, il est mis à la retraite, officiellement à sa demande.

peut échapper à l'embrigadement puis à l'enrôlement de force. Bien que nous n'ayons pas trouvé de document écrit de son incorporation dans la *Hitlerjugend* (HJ, la jeunesse hitlérienne), dans bien des cas, l'adhésion n'était pas une démarche personnelle, mais nombre de fois l'inscription à la HJ était effectuée par un responsable nazi local mettant le jeune et la famille devant le fait accompli. Cela a été le cas dans mon village actuel. Je me souviens, enfant, d'avoir trouvé un écusson et un poignard de HJ qui avaient dû appartenir à mon plus jeune oncle. Pour les jeunes ainsi embrigadés, on peut parler d'anti-chambre de la Wehrmacht. A-t-il été concerné par le RAD, vu son âge ? Certainement, lui aussi.



Mise à la retraite de mon grand-père © DR

André Woelffel, incorporé de force, « déporté militaire » et Malgré-nous

L'incorporation de force !

Le 25 août 1942 est décrétée par Wagner l'incorporation de force dans la *Wehrmacht*. Cette incorporation est l'ultime étape du processus d'intégration de l'Alsace au III^e Reich : il est décidé dès le 9 août 1942 l'attribution de la nationalité allemande aux futurs incorporés de force, au nom de raisons raciales faisant des Alsaciens des *Volksdeutsche* (appartenant au peuple allemand). Ainsi sont contournées les règles du droit international et les clauses de l'armistice de juin 1940, puisque ce ne sont plus des Français mais des Allemands qui sont enrôlés, malgré eux, dans la *Wehrmacht*. Dans un premier temps l'*Oberkommando der Wehrmacht*, jugeant les Alsaciens peu fiables, s'était opposé à cette incorporation. Mais pour pallier les pertes subies par la *Wehrmacht*, notamment sur le front de l'Est, il lève son interdiction en décembre 1942.

Les mesures coercitives se multiplient, devant la résistance des Alsaciens. Le 10 septembre 1942 est prise la décision de déplacer à l'intérieur du *Reich* les familles des conscrits qui ne donnent pas suite à la convocation sous les drapeaux. Au printemps 1943, la multiplication des incidents lors de l'incorporation entraîne une intensification de la répression. Le 19 juin 1943, le haut commandement allemand met en place des dispositions spéciales à l'égard des Alsaciens mobilisés (suppression des permissions, théoriquement envoi exclusif sur le front de l'Est, interdiction d'accéder aux services de transmission et à l'aviation). Le 20 août 1943 entre en vigueur une circulaire codifiant le transfert (*die Umsiedlung*) des familles de réfractaires vers les territoires conquis à l'Est (colonisation). À l'automne 1943, la mobilisation est étendue aux classes 1908 à 1913, obligeant ainsi soldats et officiers alsaciens

ayant combattu en 1939-1940 contre l'Allemagne à se retourner contre leur patrie. Cela faillit être le cas de mon père. Né en 1909, il s'est battu en mai-juin 1940 au sein du 28^{ème} régiment du génie, au service des écoutes car parfaitement trilingue (français-allemand-anglais). Réquisitionné, prenant énormément de risques, il se cache pour échapper à l'enrôlement de force. Certaines classes seront même versées dans la *Waffen SS* sans leur accord. Le 1^{er} octobre 1943 est prise une ordonnance prévoyant la déportation à l'intérieur du *Reich* des familles de déserteurs (*Sippenhaft*) avec incitation à la délation. Le gouvernement de Vichy officiellement se tait et ses (très) rares remarques à l'attention du gouvernement nazi et de l'armée allemande ne sont pas publiées, au nom de la politique de collaboration.

André Woelffel, soldat allemand

Mon oncle André, le plus jeune et dernier frère (sur vivant de ma mère, est devant un choix cruel et dramatique. Quel qu'il soit, celui-ci est tragique. S'il accepte l'enrôlement de force et devient soldat allemand, il est traître au sacrifice de son frère aîné et à sa patrie. S'il refuse et déserte, il met directement en danger ses parents et sa sœur. Ceux-ci, sous le contrôle serré de la police allemande, risquent alors le transfert dans des colonies à l'Est ou, pire, la déportation, la mort, vu la position et l'attitude timorée de mon grand-père vis-à-vis du régime nazi. Ceux qui tentent de fuir sont abattus, internés au camp de Schirmeck ou incorporés dans la *Waffen SS*. Malgré les risques encourus, environ un quart des effectifs concernés s'est soustrait à cette incorporation forcée, notamment en désertant sur le front de l'Est. Ce sont 21 classes d'âge qui ont été concernées (de 1908 à 1928) soit environ 100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans.

Mon oncle se plie aux lois inhumaines nazies et comme environ 90 % des Alsaciens-Mosellans, il est envoyé sur le front de l'Est. Il est versé dans une unité d'artillerie lourde. Créée le 21 janvier 1941 à partir du 4^e *Artillerie-Regiment 257* avec trois batteries d'obusiers lourds de campagne comme troupe militaire, l'unité est déployée à l'Est avec la 3^e armée blindée et est subordonné au 3^e corps d'armée en novembre 1943. Le 1^{er} janvier 1944, le bataillon fut converti aux obusiers lourds de campagne équipés de canons automoteurs. En décembre 1943, le département fut subordonné au 4^e corps d'armée. À la fin de la guerre, le bataillon était subordonné à la 4^e armée.

André Woelffel, mort pour le Führer ?

Au drame de l'incorporation de force va s'ajouter le drame des camps russes de prisonniers. De nombreux Malgré-nous désertent sur le front de l'Est et se rendent aux soldats soviétiques. Mais la singularité de leur situation n'est pas comprise et comme les autres prisonniers ils se retrouvent confrontés à la dure réalité des camps soviétiques : ils sont majoritairement regroupés dans le camp de Tambov à 350 km au sud-est de Moscou. Les conditions de survie dans le camp de concentration sont épouvantables et la mortalité effrayante. Le débarquement du 6 juin 1944 permet certes à 1 500 hommes de quitter le camp le 7 juillet 1944 pour rejoindre l'Afrique du Nord, mais c'est le seul convoi avant la capitulation allemande. Les prisonniers peuvent servir de moyen de pression pour Staline et les autorités françaises libres, soucieuses de ne pas compromettre leurs relations avec Moscou, ne font pas du sort des incorporés de force une priorité. À la fin de la guerre, le rapatriement s'opère lentement (7 convois en 1945, d'autres suivent en 1946 et en 1947, le dernier prisonnier ne rentre qu'en 1955). Au total : 40 000 Malgré-nous ont été tués ou portés disparus. Plus de 30 000 ont été blessés, dont 10 000 grièvement. L'Alsace-Moselle, en cumulant les morts de mai-juin 1940, les morts des incorporés de force, les morts des campagnes de 1944-1945 et les morts civils (bombardements, répression nazie), a payé à la guerre, au régime nazi et ses complices vichyssois le plus lourd tribut de toutes les régions françaises.

Mon oncle ne rentrera jamais : André Woelffel, enrôlé de force en 1943 (classe 1945) à l'âge de 18 ans trouve la mort à 19 ans entre le 17 et le 23 mars 1945, en Prusse orientale près de l'ancienne Königsberg, constituant aujourd'hui l'enclave russe de Kaliningrad. Il serait enterré à Ludwigsort (en russe : *Ладущкин - Ladouchkine*) petite ville de l'oblast de Kaliningrad, en Russie, dans le raïon de Bagrationovsk (l'ancienne Eylau). Ma mère venait de perdre, pendant cette guerre, ses trois frères !

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE.

DIRECTION DU CONTENTIEUX,
DE L'ÉTAT CIVIL
ET DES RECHERCHES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

M. S. 104.

Paris, le _____

ACTE DE DISPARITION.

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE,

Vu l'article 88 du Code civil (Ord. du 30 octobre 1915);

Après examen des pièces du dossier portant le n° 338.519, A. L.

DÉCLARE :

la disparition de WOELFFEL, André, René
né le 22 Septembre 1925 à MAGUENAU (Bas-Rhin)

dans les conditions indiquées ci-après :

Incorporé dans l'armée allemande en 1943, dernières nouvelles
de l'intéressé le 23 Novembre 1944, et n'a pas reparu à son
domicile depuis cette date.



MARQUES IMPORTANTES.

Cet acte de décès, il ne doit pas être transcrit sur le registre des actes

de cet acte. En cas de besoin pour faire valoir ses droits, elle établit par le maire ou le commissaire de police.

Cet acte de décès, par simple lettre adressée au Procureur de la République du lieu d'adoption et sans frais, en application de la loi du 30 avril 1916, si elle est appartenant à l'une des catégories suivantes : Mobilisé, Prisonnier interné politique, Membre des Forces françaises libres ou des Forces armées de l'air, service du travail obligatoire ou Résistant.

Cet acte de disparition peut être transformé par la Direction du contentieux, de décès si les preuves du décès sont apportées.

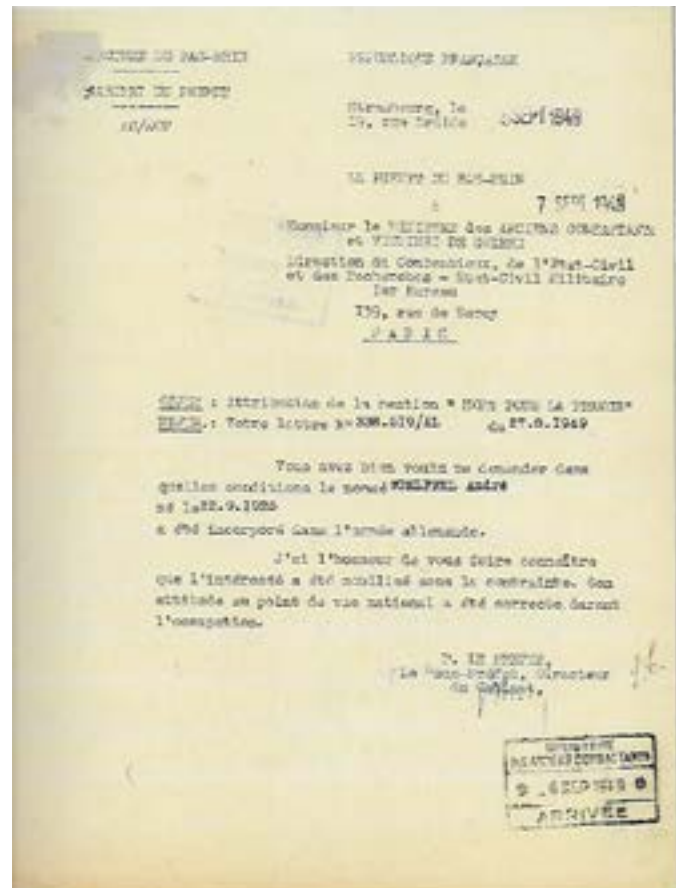
A. Z. 936056. [24904] (2)

La fin de l'Histoire ?

Mon grand-père : francophile, oui, germanophile, oui. Un héros discret ?

Un document trouvé dans les archives familiales m'interrogea longtemps. Le 21 novembre 1944, mon grand-père se fait encore établir une nouvelle carte d'identité allemande. On peut y lire que celle-ci sera valable jusqu'au 21 novembre 1949, c'est dire la foi du régime nazi en la victoire grâce aux armes « miracle » et au mythe d'un III^e Reich pour mille ans. Au début de l'hiver 1944, les Américains sont plutôt partisans de s'installer sur les hauteurs vosgiennes, le temps de se reconstituer alors que la 2^{ème} division blindée du général Leclerc s'impatiente, prête à débouler depuis le col de Saverne sur la plaine pour libérer Strasbourg ; ce qui est réalisé avec panache le 23 novembre 1944, honorant ainsi le serment de Koufra. On l'a vu, mon grand-père a gardé par-devers lui ses papiers d'identité français. Il connaît les risques encourus, surtout pour un policier, même mis à la retraite. Circule-t-il avec ses deux jeux de papiers, surtout pour prouver aux nazis son statut ? En effet ces derniers, en se repliant, pratiquent la terre brûlée, liquident systématiquement les personnes dont ils doutent de la fidélité et de l'obéissance. Les nazis se sont accrochés férocement à l'Alsace, considérée comme terre allemande. Hitler nomme même Himmler à la tête des troupes allemandes cramponnées à la poche de Colmar. Celle-ci n'est définitivement libérée que le 8 février 1945 et longtemps Strasbourg reste sous la menace d'une contre-offensive allemande (opération *Nordwind*). Situation de tous les périls pour mes grands-parents et ma mère.

La paix revenue, la famille Woelffel est l'objet d'une enquête administrative, commanditée par le préfet. Mon grand-père retrouve dès le 25 août 1945 son identité française et son statut de « fonctionnaire – cadre de réserve », statut qui lui aurait été refusé s'il avait d'une façon ou d'une autre collaboré, pactisé, adhéré à une organisation criminelle nazie. Mieux, des personnes poursuivies par les nazis témoignent de l'aide décisive que leur apporta le commissaire Woelffel pour échapper à la traque de la police allemande, dont la sinistre *Gestapo*. Ainsi Jean Keppi, un chrétien-démocrate alsacien : dès le début de 1941, ce dernier entre en relation avec l'opposition allemande aux nazis. Le 27 juin 1943, August Kuhn et Jakob Kaiser, membres de la résistance catholique allemande mettent Jean Keppi « au courant



Enquête préfectorale sur André Woelffel © DR

de tous les détails du complot ». Il entre pleinement dans la conjuration. Le 20 juillet 1944, coup dur : Stauffenberg échoue, entraînant l'échec du complot *Walkyrie*. Commence alors une traque impitoyable des comploteurs. Recherché, Jean Keppi échappe à la *Gestapo*. À la libération, il déclare aux autorités françaises que le commissaire Aloyse Woelffel, une ancienne connaissance de Haguenau, l'avait prévenu pour lui permettre de se cacher. Le 20 novembre arrive l'ordre d'arrestation, ordre dont mon grand-père eut vent, information qu'il put utiliser pour sauver un résistant. Je comprends bien mieux le double jeu de cartes d'identités dont disposait mon grand-père. Par chance, le 23 novembre les premiers chars libérateurs arrivent à Strasbourg, libérant également du coup mon grand-père d'un « jeu » dangereux.

Aloyse junior et André Woelffel : « morts pour la France »

L'enquête diligentée par le préfet conclut également le 5 septembre 1949 que mon oncle André Woelffel « a été mobilisé sous la contrainte. Son attitude au point de vue national a été correcte pendant l'occu-

pation ». Le 29 juin 1950, ma grand-mère reçoit du ministère des anciens combattants un avis officiel de décès de son plus jeune fils, avis précisant que « le soldat André Woelffel, armée allemande, soldat, est mort pour la France ». Le statut de « déporté militaire », terme employé alors pour désigner ceux appelés aujourd'hui des Malgré-nous et des Malgré-elles, lui est reconnu avec les honneurs qui lui sont dus.

On l'a vu plus tôt, son frère aîné Aloyse Woelffel a été cité à l'ordre de la division avec croix de guerre et étoile d'argent le 12 janvier 1955. Il est donc également « mort pour la France ».

Entretiens, en 1948, mon grand-père était décédé, précédant ma grand-mère de 3 ans. Ma mère se retrouve au sortir de la guerre seule, toute sa famille étant décédée, soit tuée à la guerre, soit morte de maladie ou de chagrin, avant qu'elle ne rencontre mon père, Paul Joseph Feltz.

En guise de courte conclusion

J'ai tenu à replacer l'histoire des Malgré-nous dans le cadre plus général de l'histoire de l'Alsace-Moselle de 1870 à 1945. Ce cadre explique en grande partie les choix dramatiques auxquels nombre de familles alsaciennes et mosellanes, d'hommes en particulier furent confrontés. Il va de soi que sur le plan légal, et surtout philosophique et moral, il ne faut pas, on ne peut pas mettre les trois périodes, celle du *Reichsland* (1871-1918), celle du retour à la France (1918-1940), celle de la période nazie (1940-1945) sur un même plan. Malgré tous les drames, les séparations, les arrachements générés par les deux premières périodes, elles se plaçaient dans un cadre de droit international, un cadre de traités internationaux reconnus. Elles furent aussi des périodes de développement économique, intellectuel. La période nazie est construite sur une approche raciale, raciste, génocidaire, en violation de tous les traités de paix, d'armistice ; en violation de toutes les règles internationales.

Pour ma part, né en 1956, je n'ai connu que la paix en Europe. Il a fallu les horreurs de la guerre en Yougoslavie, et actuellement en Ukraine pour connaître le prix de la paix. Je pense souvent à mon père, citant :

« Si le patriote, c'est aimer son pays, le nationalisme, c'est détester celui des autres. »

(Charles de Gaulle)

« Quand ils sont venus chercher les communistes, je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les Juifs, je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas Juif.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les catholiques, je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas catholique.

Et lorsqu'ils sont venus me chercher, il n'y avait plus personne pour protester. »

(Martin Niemöller, pasteur résistant, Dachau)

Jean-Joseph Feltz,
historien, proviseur honoraire, chevalier de la Légion
d'honneur, officier des Palmes académiques,
lieutenant-colonel (RC)



Mon oncle en uniforme français. Non daté, sans doute automne 1939. Citation à l'ordre de la division, 12 janvier 1955 © DR

ml b

Modèle 1.

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

DIRECTION DU CONTENTIEUX,
DE L'ÉTAT CIVIL ET DES RECHERCHES.

ÉTAT CIVIL MILITAIRE.

1^{er} Bureau.

AVIS OFFICIEL DE DÉCÈS N° 338.519.

(Document à remettre à la famille.)

Cet avis annule l'acte de disparition n°338.519
du 9 Septembre 1949.

*** MORT POUR LA FRANCE ***

La Direction du Contentieux, de l'État civil et des Recherches, est avisée du décès de

Nom : ROELFFEL

Prénoms : André, René,

Date et lieu de naissance : 02 Septembre 1925 à HAGUENAU (Mos-Rhin)

N° M^h : _____

Grade : Soldat

Corps : Armée Allemande

Date du décès : entre le 17 et le 24 Mars 1945 près de LUDWIGSB.
(Prusse-Orientale)

Causes du décès : Tués

Lieu d'inhumation : LUDWIGSBORT/WASSERMÜHLE (Prusse-Orientale)

Adresse de la famille : Madame ROELFFEL Anne Marie (mère)
39, Faubourg de Saverne à STRASBOURG (Mos-Rhin)

Paris, le 2 JUIN 1950 19__

37, rue de Bellechasse.

Pour le Directeur du Contentieux,
de l'État civil et des Recherches.

DESTINATAIRES :

M. le Maire de STRASBOURG

Office départemental à STRASBOURG

Bureau des effectifs régional

Bureau des effectifs divisionnaire

Centre administratif d. _____

I. Z. 836271.



Grand « Rallye » de l'AMAM

« Trophée J-L English »

**Nous avons l'immense plaisir de vous convier à notre
18^e rallye qui aura lieu le dimanche 07 juin 2026**

Petit rappel : Le déplacement se fera en voiture, comme une promenade du dimanche pour découvrir un aspect de notre belle région. Mais l'essentiel des investigations se fait sous forme de circuit pédestre, la voiture ne servant qu'à relier les deux ou trois points forts de la journée. Chaque voiture transporte une équipe (de 3 à 5 personnes) qui devra répondre à des questionnaires.

Comme pour les rallyes précédents, nous vous donnerons rendez-vous en un lieu précis et la journée se terminera au Mémorial de Schirmeck.

Participation aux frais d'organisation : **25 euros/équipe**

→ Nous vous ferons parvenir ultérieurement toutes les informations nécessaires au déroulement de cette journée.

Jean-Marie Esch,
Président de l'AMAM

Pour tout renseignement :

Marcel Spisser — 46 rue de Ribeauvillé 67100 Strasbourg
03 88 34 75 42 ou 06 75 02 80 93 spissercatherine@aol.com
Mireille Biret — 11b rue du Luxembourg 67700 Saverne
03 88 71 01 64 ou 06 64 77 68 64 mireille.biret@laposte.net

Note : Comme pour les années précédentes, chaque conducteur doit avoir une assurance valide pour son véhicule et les personnes transportées. Vérifiez que vous êtes assurés en responsabilité civile.

Rallye du 07 juin 2026 — fiche d'inscription

Fiche à renvoyer avant le 25 mai à Mireille Biret

- par voie postale (avec un chèque libellé à l'ordre de l'AMAM)
- par courriel (le règlement pourra se faire le 07 juin sur place)

**Date limite
d'inscription
1^{er} juin**

Responsable de l'équipe

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél fixe.....Tél mobile.....

Email

Nombre de personnes dans l'équipe.....

Le À Signature

Émile Hertzog, un enfant de la Vallée de Munster dans les remous de l'histoire¹ (1905-1983)

Émile Hertzog est né à Eschbach-au-Val (Haut-Rhin) le 15 avril 1905, troisième fils d'André Hertzog, paysan et ouvrier dans l'entreprise textile Hartmann à Munster, et de Marie Kempf. Il est décédé à l'hôpital Saint-Joseph de Colmar le 28 novembre 1983. Sa vie illustre la belle trajectoire professionnelle que pouvait réaliser un enfant doué issu d'une famille modeste ainsi que l'extrême complexité des relations de la population alsacienne avec l'Allemagne. Nous ne retiendrons ici que ce deuxième aspect.

Émile Hertzog avait maints souvenirs de la guerre de 1914-1918, alors que l'Alsace faisait encore partie du Reich allemand et que le front se situait tout autour de la vallée de Munster, sur les crêtes : jeunes chasseurs bavarois logés dans le village en attente de monter au Linge et dont beaucoup pleuraient en permanence sachant ce qui les attendait ; difficile pêche aux truites à la main dans la rivière ; chasse à l'écureuil pour de maigres civets ; bruits de bombardements au loin, mais si proches ; privations. La famille avait heureusement une ou deux vaches, des poules, une ruche et un grand potager.

Émile termina des études primaires, qui s'étaient déroulées en allemand, l'année où l'Alsace réintégra la France. En 1920, il entra comme simple commis au notariat de Munster, où il acquit sur le tas sa formation de juriste, apprit le français et effectua toute sa carrière professionnelle en gravissant rapidement les échelons pour exercer la fonction de cleric principal.

Le 10 mai 1925, à vingt ans, Émile Hertzog est appelé à faire son service militaire au 16^{ème} bataillon de chasseurs à pied. Il est nommé caporal le 10 novembre 1925 et sergent le 25 août 1926, alors qu'il est stationné à Trèves lors de l'occupation de la rive gauche du Rhin par l'armée française en représailles au non-paiement d'indemnités de guerre. Sa parfaite maîtrise de l'allemand le fit désigner comme interprète dans le « deuxième bureau » (renseignement) du 33^{ème} corps d'armée. Le 15 octobre 1926 lui fut décerné le certificat de bonne conduite du 12^{ème} bataillon de chasseurs alpins. Libéré le 2 novembre 1926, il fut nommé sergent-chef le 16 octobre 1936 et adjudant le 20 novembre 1939.

Sa maison, construite en 1936, une des plus modernes de la vallée, avec salle de bain, fut réquisitionnée en 1940 par les autorités allemandes pour y loger la famille de Herr Umgelter, directeur des usines Hartmann pendant toute la guerre.

La jeune famille Hertzog fut de ce fait hébergée jusqu'après la guerre dans la maison Baecher qui, en raison de ses multiples services, était le centre de la vie du village : boulangerie, épicerie, café et « ca-



Jeune sous-officier en 1926 © DR

bine téléphonique ». Émile écoutait la radio gaulliste *Ici Londres* malgré la présence sous le même toit du sous-officier Stutzer, qui commandait la petite troupe d'occupation du village, assez bonasse.

La résistance à l'occupation nazie était multiforme, mais ni militaire, ni organisée. Elle se traduisait par la mise en sécurité et le ravitaillement de jeunes hommes réfugiés dans des fermes de montagne pour échapper à l'incorporation forcée dans les troupes allemandes. On pratiquait des trocs de nourriture avec les marcaires du Kahlenwasen ou du Sondernach Ried (viande, beurre, fromage) ou avec un viticulteur de Gueberschwihr, ami de régiment. La circulation se faisait à pied, sac au dos, à travers la forêt où il fallait éviter les patrouilles allemandes dotées de chiens. Une organisation plus structurée

¹Par Robert Hertzog, agrégé de droit public et de science politique, enseignant-chercheur (1966-1974) puis professeur à l'Université de Strasbourg (Institut d'Études Politiques) de 1975 à 2010.

se mit en place tardivement. Un ordre du capitaine M. Vogeleisen, chef de district FFI, daté du 15 février 1945 nomme Émile Hertzog sous-lieutenant à titre provisoire au motif qu'il «est occupé assidûment du ravitaillement et de la liaison des jeunes Alsaciens déserteurs de l'armée allemande ; a rendu de nombreux services de liaison aux FFI. »

Au début de 1945 l'avancée des troupes alliées poussa les soldats allemands à fuir la vallée. Un groupe a fait une halte d'un après-midi à l'auberge Baecher où l'alcool coula à flots en attendant la nuit pour partir en direction de Wasserbourg par un chemin forestier. Après le départ des militaires ivres, de nombreuses grenades à main, cylindres noirs sur un manche en bois, traînaient dans l'auberge et à l'extérieur.

Mobilisé en 1939 au 134^{ème} régiment d'infanterie, Émile Hertzog fut envoyé sur le front du Rhin, nommé adjudant en novembre, et fait prisonnier le 19 juin 1940 dans une bataille à Lachapelle-sous-Rougemont, entre Mulhouse et Belfort, face à l'avancée des troupes allemandes (« notre armement était dérisoire ») et libéré le 3 juillet 1940 en vertu d'un *Entlassungsschein* signé par le général allemand Sauter en tant que *deutschstämmiger Elsass-Lothringer* (Alsacien-Lorrain, ressortissant allemand), avec obligation de retourner à *Eschbach o/Elsass* (*Oberelsass*, le Haut-Rhin). Jeune notable en vue, il a probablement été sollicité par la *Hitler-Jugend* car un papier du dirigeant local le menace de sanctions pour ses absences aux réunions. Cela fut vite oublié et enfoui.

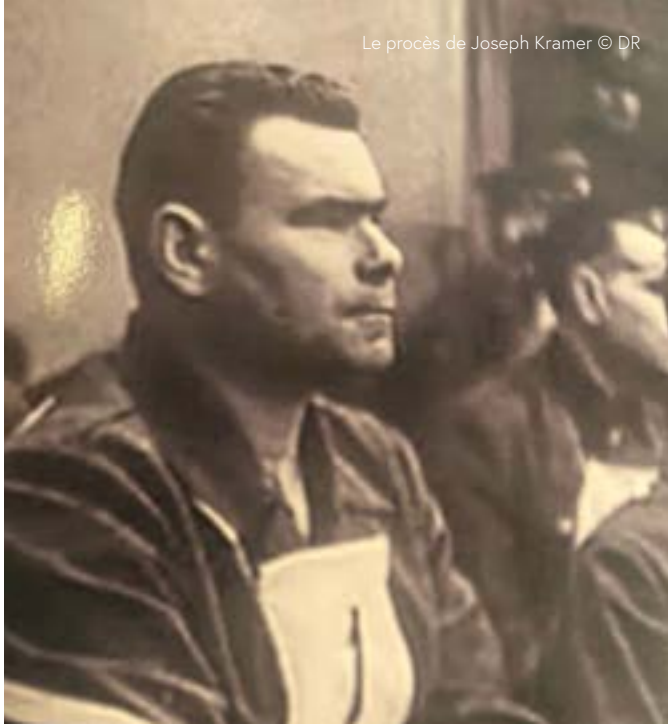
1945 a été un tournant dans la vie d'Émile Hertzog et, pour lui, l'année la plus intense et éprouvante. Rappelé en service dès le 3 avril et affecté au tribunal militaire permanent de Strasbourg en tant que greffier-interprète, il devint le collaborateur d'un juge d'instruction, le commandant Jadin. Son statut changea à plusieurs reprises : appelé ou maintenu à titre contractuel ; adjudant, nommé à titre temporaire sous-lieutenant pour faciliter les déplacements et permettre l'accès au mess des officiers, privilège particulièrement apprécié alors. Une note de service signée du chef d'état-major du gouverneur militaire de Strasbourg, en date du 20 juillet 1945, s'accompagne d'un contrat de 3 mois à partir du 1^{er} juillet pour une période d'activité renouvelée au tribunal militaire de la 10^{ème} région militaire (de Strasbourg). Le commissaire du gouvernement auprès de ce

tribunal avait émis un « avis très favorable au maintien de l'adjudant Hertzog, qui est un auxiliaire très précieux pour le juge d'instruction chargé des crimes de guerre ». Un ordre de mission permanent du gouverneur militaire de Strasbourg, daté du 30 août 1945, le maintient au Tribunal militaire permanent de la 10^{ème} région militaire avec le grade de sous-lieutenant et la mission *Instruction des crimes de guerre ennemis* sur le territoire de cette région.

Ces fonctions ont conduit Émile Hertzog à se déplacer en Alsace et en Allemagne. Il a notamment travaillé au Struthof, à Dachau et à Bergen-Belsen. Un laissez-passer militaire « *to enter zone of 7.U.S.A.* » (*Seventh United States Army*) lui avait été délivré le 24 mai 1945. Un autre « *Permit to enter zone of* », daté du 24 juillet 1945, l'autorise à visiter la *zone d'occupation britannique, Belsen*, avec comme objet l'« *interrogatoire d'un criminel de guerre allemand* ». Dans un carnet manuscrit, de brèves notes décrivent sa traversée de l'Allemagne pour rejoindre le camp de Bergen-Belsen en compagnie de l'officier François-Poncet, dont nous n'avons pas pu identifier le lien de parenté avec l'ancien ambassadeur en Allemagne. Il note l'arrivée dans les mess anglais ou américains et les mets qu'on y offre et décrit l'alternance de localités allemandes restées pimpantes et de villes entièrement dévastées par les bombardements.

Il a ainsi été parmi les premiers à entrer dans les camps libérés et à avoir vu l'horreur à l'état brut, morts entassés comme des « stères de bois écroulés », murs tâchés de sang et de déjections, guichets sur les portes des chambres à gaz par lesquels les gardiens jetaient les ampoules de gaz. Il a confié à des amis que le *schnaps* rapporté du village avait été précieux tant pour des désinfections que pour l'aider à surmonter sa nausée face aux monstruosités qu'il côtoyait.

Il a transcrit les interrogatoires de responsables de camps dans des procès-verbaux en français, contre-signés de façon très reconnaissable. Les originaux se trouvent dans les archives des procès. Des reproductions figurent dans l'ouvrage de Christian Bernadac, *Les médecins maudits* (France-Empire 1967, Éd. Famot, Genève, 1976, pages 145 et 209). Il a également confié que les chefs de camp ne manifestaient aucun regret ni sentiment de culpabilité, affirmant que si c'était à refaire ils n'hésiteraient pas. Sans doute savaient-ils que leur destin était scellé.



Le procès de Joseph Kramer © DR

déposés aux Archives départementales du Bas-Rhin le 10 février 2012, en sa mémoire et pour servir aux générations futures comme preuves des atrocités commises.

Démobilisé le 11 octobre 1945 avec le grade d'adjudant, spécialité greffier, et une prime de 1000 francs, après qu'il avait fait connaître à la hiérarchie qu'il ne désirait pas renouveler son contrat, il reprit ses fonctions au notariat tout en s'investissant dans de nombreuses activités associatives (président du Club Vosgien de Munster de 1956 à 1983, notamment), syndicales (président du syndicat FO des clercs de notaire du Haut-Rhin) et dans la vie publique (maire d'Eschbach-au-Val de 1959 à 1971). Émile Hertzog a été récompensé par plusieurs décorations : Croix des services militaires volontaires attribuée par le ministre de la Guerre (1^{er} septembre 1939), chevalier de l'Ordre National du Mérite (décret 13 mai 1969), Médaille d'honneur du travail (Or) pour 45 années de service (14 juillet 1966), Mérite de l'Union nationale des Combattants (11 novembre 1972).

Il a notamment transcrit l'interrogatoire du dernier commandant du camp de Bergen-Belsen, Josef Kramer, réputé comme l'un des plus impitoyables, qui avait aussi commandé à Auschwitz, et qui fut pendu le 13 décembre 1945 à l'issue de son procès.

Émile Hertzog a réalisé des photographies dont certaines ont été prises sur son appareil personnel. Leur intérêt réside aussi dans les annotations manuscrites qui en précisent la signification. L'ensemble était regroupé dans un album qui n'a été montré qu'à peu de personnes. Ces documents ont été

Robert Hertzog, agrégé de droit public et sciences politiques, ancien professeur à l'Institut d'études politiques de l'université de Strasbourg



Émile Hertzog, maire d'Eschbach-au-Val, lors des commémorations du 11 novembre dans les années 60 © DR



Remise de diplômes aux familles par le maire © DR



Émile Hertzog à 76 ans © DR

À l'intention des enseignants, élèves, étudiants et visiteurs du Mémorial

Vient de paraître !

L'Alsace et la Moselle sous la Seconde Guerre mondiale.

Marcel Spisser
Jean-Marie Esch
Préface de Brigitte Klinkert

Les fiches pédagogiques du Courrier du Mémorial Alsace-Moselle 2009/25

Un outil pédagogique indispensable pour comprendre l'histoire de l'Alsace et de la Moselle durant la Seconde Guerre mondiale. Ce recueil de 32 fiches pédagogiques évoque les souffrances de nos deux provinces pendant leur annexion par l'Allemagne nazie.

L'un des thèmes amplement abordé dans ces fiches pédagogiques est celui de l'incorporation de force, voici pourquoi :

Des fiches pédagogiques pour aborder l'histoire régionale de la Deuxième Guerre mondiale

Marcel Spisser

Lors de son passage en Alsace, notamment au Mémorial de Schirmeck le 23 novembre 2024, le président de la République a été très clair. Il a évoqué les enfants d'Alsace et de Moselle qui durent malgré eux revêtir un uniforme abhorré, au service d'une cause ennemie qui via la *Sippenhaft* (« loi du clan ») menaçait les familles de représailles (internement, déportation) en cas de désobéissance ou de désertion. Emmanuel Macron a conclu : « Cette tragédie doit être nommée, reconnue et enseignée car elle est celle de notre nation. » Comprendons : notre histoire régionale doit désormais être intégrée à notre histoire nationale, elle devra donc figurer dans les manuels de nos collèges et lycées. Il s'agit là de la reconnaissance des spécificités alsaciennes et mosellanes, et l'aboutissement d'un long combat d'enseignants égaillés par des femmes et hommes politiques et par des survivants mêmes de ces tragédies.

De fait, la plupart des professeurs de notre région, ceux notamment qui ont des racines locales, avaient suffisamment de bon sens pour intégrer l'histoire de leur proche environnement à leur enseignement, avec l'aval voire la bienveillance de leur corps d'inspecteurs, et à la satisfaction des parents comme des

élèves, désireux de connaître le passé de leurs ancêtres. Les programmes officiels d'ily a 50 ans préconisaient d'ailleurs l'utilisation de situations locales intégrées dans l'histoire globale. La recherche de documents pour concrétiser cette démarche était cependant chronophage avant l'arrivée d'internet.

Dans un premier temps les professeurs ont encore bénéficié d'un apport unique et inestimable : l'appel aux survivants, anciens résistants, déportés, incorporés de force, passeurs. Aucun document ne saurait remplacer ces témoignages auprès des jeunes. A mesure que disparaissent ces précieux témoins, l'Alsace eut la chance de pouvoir compter sur l'engagement d'hommes et de femmes politiques conscients du problème et soucieux d'entretenir la mémoire de notre passé. Certains, comme Philippe Richert, Jean-Laurent Vonau et Alphonse Troestler, lancèrent l'idée d'un lieu qui ferait la synthèse de nos spécificités historiques. Le couronnement de leur réflexion fut la construction du *Mémorial Alsace-Moselle* de Schirmeck, une extraordinaire réussite et un merveilleux outil pédagogique ! Tout enseignant de notre région a désormais accès à une source abondante de documents sur cette période ; un passage par la Vallée

de la Bruche suffit à éclairer les élèves sur l'histoire de l'Alsace-Moselle.

Pour faciliter la recherche de documents et leur exploitation pédagogique, l'AMAM (*Amis du Mémorial Alsace-Moselle*) a décidé dès 2009, bien avant l'appel du président Macron, de publier des Fiches pédagogiques. Depuis seize ans, chaque numéro de leur semestriel *Courrier du Mémorial* comporte un dossier de 4 pages offrant documents et suggestions à vocation pédagogique. A ce jour, 32 thèmes ont été abordés. Ils recouvrent l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de l'évacuation à la Libération, en passant par l'annexion de fait, l'incorporation de force, la résistance et la collaboration, la vie quotidienne... mais aussi des fiches plus méthodologiques : comment rédiger une biographie, utiliser une BD ou un dessin de presse, définir le devoir de mémoire, utiliser un film, déceler histoire et fiction, etc. Une équipe de professeurs bénévoles, particulièrement dynamiques, a construit ces dossiers contenant la reproduction de documents originaux et des suggestions pour les exploiter en classe. Après les promesses du président Macron, l'AMAM a décidé de réunir ces fiches en un seul dossier afin de les rendre plus accessibles aux professeurs.

Nos textes et photos proviennent en grande partie du *Mémorial* et pourraient satisfaire au constat de la journaliste, romancière et historienne américaine Susan Sontag :

« C'est avec des mots que l'on apprend, c'est avec des photos que l'on se souvient. »



Sommaire

1. François Amoudruz : le devoir de mémoire
2. Art, mémoire et pédagogie
3. Une œuvre littéraire, document historique
4. À l'aide de témoignages variés, découvrir et décrire la situation des évacués d'Alsace en septembre 1939
5. Utiliser la B.D. comme support pédagogique
6. À l'école nazie sous l'annexion en Alsace-Moselle
7. Sport et nazisme
8. Le camp de sûreté de Schirmeck-La Broque
9. Une jeunesse intoxiquée
10. Les incorporés de force
11. Malgré-nous en terre normande
12. Les Malgré-elles
13. Que s'est-il passé à Tambov ?
14. La libération des 1500
15. Réflexions sur l'engagement
16. Étude d'un journal de la Résistance
17. Le maquis de la Waldkapelle
18. La résistance des Alsaciens-Mosellans
19. Comment rédiger la biographie d'un personnage historique ?
20. Réflexions sur le terrorisme
21. Comprendre la spécificité de l'histoire de l'Alsace à travers le vécu de la famille Pfadt
22. Histoire et fiction : l'historien et le romancier
23. Leclerc et la 2^{ème} D.B. De Dabo à Fessenheim : novembre 1944 - février 1945
24. Les troupes d'Outre-Mer dans la libération de l'Alsace-Moselle
25. Utilisation pédagogique d'un document filmique
26. La réconciliation franco-allemande
27. Paul Collowald, pionnier de l'Europe à unir
28. Découvrir l'histoire de la réconciliation franco-allemande à travers un artiste et son œuvre : Tomi Ungerer
29. Ateliers pédagogiques du Mémorial de Schirmeck
30. La guerre des crayons
31. Quelles frontières pour les Balkans ?
32. Enseigner l'histoire

Grid of 12 educational sheets (Fiches Pédagogiques) with various titles and images.

Grid of 4 educational sheets (Fiches Pédagogiques) with titles like 'À l'aide de témoignages variés, découvrir et décrire la situation des familles alsaciennes évacuées en septembre 1939' and 'LES MALGRÉ-ELLES'.

Commander Les fiches pédagogiques du Courrier de l'AMAM : « L'Alsace et la Moselle sous la Seconde Guerre mondiale »

L'Alsace et la Moselle sous la Seconde Guerre mondiale.

Marcel Spisser
Jean-Marie Esch
Préface de Brigitte Klinkert

Les fiches pédagogiques du Courrier du Mémorial Alsace-Moselle 2009/25

Nom Prénom

Association ou commune Code postal

Adresse Ville

Tél Email

..... exemplaires 15 € = € (frais de port compris)

Le À Signature

Retourner le bulletin ci-dessus complété à :
Philippe Schuler — 4, rue des Tonneliers — 67650 Dambach-la-ville
accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'AMAM ou par virement bancaire IBAN FR76 1027 8019 0000 0207 4260 111 BIC CMCIFR2A
Pour plus d'informations : phil.schuler67@gmail.com
15€ (frais de port compris).



Notre rubrique cinéma

La tartine



Nanning, 12 ans, héros de *L'île d'Amrum*, 1945 de Fatih Akin © DR

Je vous propose une réflexion sur deux films revendiquant explicitement l'art du bricolage. Pourquoi considérer que parler d'une tartine ou d'un gâteau serait assez significatif pour évoquer la tyrannie et la manière dont elle envahit notre existence. Il faut considérer en plus que c'est une expérience universelle, de nature oblique transversale selon le terme de Merleau Ponty. Pour le reste c'est aussi une affaire de hasard.

Deux films se croisent : ***Le gâteau du président*** de Hasan Hadi et ***L'île d'Amrum*** de Fatih Akin.

Fatih Akin est un réalisateur germano-turc et il se prête pour raconter une histoire d'enfance d'un ami.

En 1945 le jeune Nanning s'installe, se réfugie avec sa mère et son frère dans la maison maternelle sur l'île d'Amrum. Les parents : un père, dignitaire nazi, juriste, auteur d'ouvrages sur les questions raciales et la mère une fanatique idolâtre du Führer. Le jeune garçon, évidemment embrigadé dans la jeunesse hitlérienne, fait face au désespoir de sa mère en ces temps de naufrage du régime nazi défait, déliquescence. On découvre les réfugiés de l'est en perdition, la désolation et le désert humain d'une société dissous dans l'acide de la barbarie. Mais que peut espérer ce jeune garçon sinon répondre au seul souhait de sa mère : manger une tartine de pain blanc

au beurre et au miel ? Mais cette quête l'oblige à ouvrir les yeux sur la réalité de l'effondrement moral de la société nazi.

Dans l'Irak de Saddam Hussein Lamia est chargée de faire un gâteau que son maître, nervi du régime, consomme comme une offrande faite à Saddam. Mais c'est une orpheline prise en charge par sa grand-mère, le tout dans une pauvreté et une misère extrêmes. Elle, très bonne élève, a une poule, un camarade et une grand-mère dévouée et aimante. Pourtant, dissuadée par tout le monde, elle veut se lancer dans une quête absurde pour faire ce gâteau, quelque soient les épreuves à endurer : difficile entraide, apprentissage de la dégradation morale, découverte du pouvoir tyrannique, exploitation sexuelle, lutte cynique pour le profit, décès de la grand-mère.

Le jeune Nanning, quant à lui, doit aussi se vendre, lutter pour obtenir ses denrées alimentaires pénuries. Comment se charger d'un tel devoir alors que tout n'est que terreur, violence abjecte, trahison, surveillance, dénonciation, survie, destruction de notre humanité. Il découvre une famille divisée, l'exil pour certain, les camps de la mort pour d'autres. C'est dans ce monde qu'il grandit et qu'il doit assumer comme étant le sien. Pour exister dans ce monde, faut-il tout abandonner même et surtout tout son sens moral ? Lamia doit pour cela tricher, trahir et



par Denis Jung

Lamia, 9 ans, le héroïne de *Le gâteau du président* d'Hassan Hadi © DR

découvrir la violence de ce monde sans se perdre. Nanning doit voler, se soumettre, trahir, faire face à la réalité violente de cette société et reconnaître que cela le rebute. Obtenir cette tartine, obtenir ce gâteau c'est voir l'état et le fonctionnement d'une société dans toute sa simplicité et sans fard. Cette jeunesse semble perdue par une soumission volontaire ou par un don aliénant sans raison, jeunesse sacrifiée en pure perte. Voilà certainement le signe irrécusable de toute tyrannie. La tragédie se révèle être un composé improbable d'une farce et d'une omnipotence réelle et illusoire. Nanning va réussir à obtenir sa tartine pour sa mère mais dans un moment d'inattention son petit frère va la dévorer. Lamia apportera son gâteau que le maître va engloutir pour fêter l'anniversaire de Saddam. Mais les deux ont pris conscience que le temps est celui du monstre qui dévore ses enfants ; le tout est de ne pas y croire ou y porter crédit même si cette histoire nous emporte. Nanning a dû comprendre l'horreur dans lequel il a vu le jour ; Lamia a appris à ne pas perdre de vue cette humanité qui l'a porté à l'existence.

Je ne peux, pour terminer, que citer ce passage d'une sociologie du repas de Georg Simmel : « *Il ne faut pas se laisser abuser par l'indifférence et la banalité du domaine dont traitent ces lignes, car la profondeur paradoxale de ce type y gît aussi. Que*

nous devons manger est une réalité si triviale et si primitive pour le développement de nos valeurs vitales, qu'elle est sans doute commune à tous les individus. C'est cela même qui rend possible le regroupement du repas commun, et cette socialisation médiatrice permet ainsi que s'effectue le simple naturalisme de l'alimentation. S'il ne s'agissait pas d'une telle trivialité, elle n'aurait pu trouver le pont sur lequel elle s'élève jusqu'à la signification du repas sacrificiel, jusqu'à la signification et l'esthétisation de ses formes accomplies. S'il est de l'essence du tragique que le sommet se détruit de lui-même, lorsque ses figurations les plus émouvantes combattent des valeurs idéelles, qui par là même sombrent dans le vain et le négatif, alors le développement mené ici se présente comme l'exact pendant de ce destin. Car ici le futile et le trivial se sont élevés à travers et au-dessus d'eux-mêmes, et la profondeur, justement parce qu'elle est profondeur s'est soulevée jusqu'à des hauteurs plus spirituelles et plus significatives. Ici comme ailleurs apparaît la signification typique de l'existence, précisément en ce qu'elle ne dédaigne pas l'insignifiant pour se former. »

Denis Jung,
philosophe et cinéophile

METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES À TRAVERS LE CAS DES INCORPORÉS DE FORCE ALSACIENS ET MOSELLANS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le destin des « malgré nous¹ » constitue un épisode singulier de l'histoire de la France durant la Seconde Guerre mondiale, qui permet de rendre compte des conséquences lourdes de la défaite et de l'armistice de juin 1940, ainsi que de la complexité des parcours individuels en temps de guerre.

■ POINTS D'ENTRÉE POSSIBLES DANS LES PROGRAMMES

- En classe de 3^e, les incorporés de force peuvent être abordés dans le cadre du thème consacré à « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) », et plus précisément dans l'objet d'enseignement « La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ».
- En CAP, l'évocation de la défaite de 1940 permet également aux enseignants d'aborder la question des « malgré nous ».
- En première professionnelle, l'étude des deux guerres mondiales inclue le sort de la France.
- En terminales générale ou technologique, les enseignants peuvent traiter du sort des incorporés de force dans le cadre d'un cours sur la France dans la guerre ou d'un autre sur le front de l'est.
- Dans le cadre du programme de terminale de l'enseignement de spécialité HGGSP, il est possible de travailler sur les incorporés de force, notamment pour mettre en évidence les enjeux historiographiques et mémoriels.

■ MISE AU POINT HISTORIQUE

ANNEXION, GERMANISATION, NAZIFICATION DE L'ALSACE ET DE LA MOSELLE²

Alors même que les conditions de l'armistice signé à Rethondes le 22 juin 1940 ne le prévoient pas, les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle sont annexés de fait par l'Allemagne nazie : deux *Gauleiter* sont nommés (Joseph Bürckel en Lorraine, Robert Wagner en Alsace) pour administrer ces territoires.

1. Cette expression date de la Première Guerre mondiale : elle désigne alors d'abord les soldats de Moselle ayant servi sous la contrainte dans l'armée allemande ; une première association d'anciens combattants « Malgré-nous » est instituée en 1920.

2. Sur ces aspects, on peut consulter Pierre RIGOULOT, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, Paris (PUF), 1997.

S'ensuit une politique de germanisation des populations, qui s'accompagne notamment de déportations, d'expulsions vers la France ou d'interdictions de retour (les zones frontalières ont été évacuées durant la « drôle de guerre »). Outre l'interdiction (et la criminalisation) de l'usage du français, de nombreuses mesures symboliques manifestent cette volonté politique : nouvelle dénomination des voies et espaces publics, interdiction du port du béret, etc.

Enfin, l'Alsace et la Moselle connaissent un processus de nazification marqué notamment par l'expulsion des Juifs et des autodafés de la littérature dénoncée car marxiste ou juive. De nombreuses organisations nazies sont implantées dans les territoires annexés : ce sont dans un premier temps des organisations satellites (*Deutsche Volksgemeinschaft* en Moselle, *Opferring* en Alsace), puis des branches locales du NSDAP. Les adhésions sont plus ou moins volontaires (obligatoires pour les fonctionnaires). Les organisations de jeunesse (Jeunesse hitlérienne, Ligue des jeunes filles allemande) et de travail (Front allemand du travail) s'implantent également et deviennent obligatoires.

L'INCORPORATION DES JEUNES AU SERVICE DE L'ALLEMAGNE NAZIE

À l'été 1942, les autorités allemandes cherchent à pallier les pertes subies par leur armée sur le front de l'Est. Un service obligatoire dans l'armée allemande est alors imposé aux jeunes alsaciens et mosellans, après que l'appel aux volontaires s'est révélé un échec. L'instauration du service militaire obligatoire nécessite l'attribution par décrets de la nationalité allemande aux habitants de ces territoires dont au moins deux grands-parents sont nés en Alsace-Lorraine, au Luxembourg ou en Allemagne.

Au total, 100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans, nés entre 1908 et 1927 (toutes les classes ne sont pas mobilisées), sont incorporés dans la *Wehrmacht* ou la *Waffen-SS*. La loyauté de ces troupes fait toutefois l'objet de suspicions de la part des autorités allemandes, qui veillent à ce qu'elles ne représentent pas plus de 5 % des effectifs d'une même unité et qu'elles ne soient pas affectées dans des services stratégiques (reconnaissance, renseignements, aviation, navires de guerre). Surtout, il est décidé de ne pas affecter les incorporés alsaciens et mosellans en France, en Belgique ou au Luxembourg : 80 à 90 % d'entre eux sont envoyés se battre en URSS, les autres servent ailleurs dans l'Europe occupée³.

Dans le même temps, 15 000 femmes sont astreintes au *Reichsarbeitsdienst* (Service du travail du Reich) et au *Kriegshilfsdienst* (Service auxiliaire de guerre).

L'incorporation de force s'accompagne de formes diverses d'insoumission ou de résistance : fuites (notamment vers la Suisse), refus de signer le livret d'engagement, automutilation, etc. Les autorités allemandes réagissent avec une grande fermeté : certaines familles de ceux qui résistent sont transplantées en Allemagne ; les récalcitrants sont envoyés au camp de rééducation de Schirmeck ; la peine capitale est également mise en œuvre.

3. Pierre Rigoulot, *op. cit.*, estime la proportion à 80 % ; Gaël Moullec donne le chiffre de 90 % dans les deux articles qu'il a consacrés à la question : Gaël MOULLEC, « De la *Wehrmacht* aux camps soviétiques : la tragédie des malgré-nous », *L'Histoire* n° 255 (juin 2001) ; *Id.*, « Alliés ou ennemis ? Le GUPVI-NKVD, le Komintern et les « Malgré-nous ». Le destin des prisonniers de guerre français en URSS (1942-1955) », *Cahiers du monde russe*, n° 42/2-4 (2001), [en ligne](#).

DE L'EXPÉRIENCE DU FRONT AU RETOUR AU PAYS

Si le gouvernement de Vichy n'adresse que des protestations officieuses, la France libre critique publiquement et énergiquement l'enrôlement de force ainsi que le silence de Pétain et Laval. Ces protestations n'empêchent pas le déploiement des incorporés de force sur les terrains d'affrontement.

La très grande majorité des incorporés servent sur le front de l'Est, mais l'on trouve également des Alsaciens et Mosellans servant dans l'armée allemande en Albanie, en Yougoslavie, en Italie, en Scandinavie et même en France.

En URSS, 22 000 incorporés de force trouvent la mort sur les champs de bataille. Un nombre à peu près équivalent (plus de 20 000 selon Gaël Moullec) sont prisonniers de guerre dans les camps soviétiques, qu'ils aient été capturés ou qu'ils se soient rendus volontairement à l'ennemi. Leur désertion est notamment encouragée par la propagande de la France libre⁴.

Toutefois, la reconnaissance des malgré-nous par les Soviétiques prend du temps : alertée par le chef de la délégation de la France libre à Moscou dès l'été 1942, puis par le communiste français André Marty, l'URSS reconnaît officiellement en juillet 1943 la spécificité des Français incorporés de force dans l'armée allemande. Les Français (à l'exception des membres de la Légion des Volontaires Français) sont alors regroupés dans certains camps, notamment celui de Tambov, qui regroupe 11 000 Alsaciens et Mosellans en 1945. Si la mortalité des captifs français est inférieure à celle des Allemands ou des Italiens⁵, les conditions de vie sont toutefois très éprouvantes : les épidémies sont nombreuses (typhus, tuberculose, dysenterie) et le poids moyen à la sortie est de seulement 42 kg.

Dès la fin 1943, ces prisonniers deviennent un enjeu dans les négociations diplomatiques entre France et URSS pour préparer l'après-guerre. Après le débarquement de Normandie, 1 500 soldats quittent le camp de Tambov pour rejoindre l'Afrique du Nord et combattre aux côtés de la France : c'est le seul convoi de ce type durant les conflits ; les autres restent en URSS. Ce n'est qu'à la fin de la guerre, entre 1945 et 1947, que la très grande majorité des malgré-nous est libérée ; le dernier détenu rejoint la France en 1955.

Au total, entre 90 et 95 000 incorporés de force rentrent en France (dont plus de 20 000 après une captivité en URSS) et 22 000 sont morts au combat. Les historiens évaluent le nombre de disparus entre 11 000 et 18 000 : il est probable qu'ils soient morts dans des camps de transit, avant d'être internés ou recensés.

LES ENJEUX MÉMORIELS : DU PROCÈS DE BORDEAUX À NOS JOURS

La question des « malgré-nous » ne s'achève pas avec la Seconde Guerre mondiale, ni même avec le retour des incorporés de force détenus en URSS. Sur ce dernier point, les demandes sont encore importantes : ainsi, en 1960, le général de Gaulle accepte à la demande des associations, de porter la question des détenus français à l'agenda des discussions diplomatiques avec Nikita Khrouchtchev.

4. Les archives de l'Armée rouge montrent notamment que certains incorporés ont entendu à la « radio anglaise » les appels à « passer chez les Russes » pour rejoindre « les troupes de De Gaulle et de Giraud » : voir Gaël Moullec, *op. cit.*

5. D'après Gaël Moullec, la mortalité des prisonniers français (5,7 %) est comparable à celle des autres ressortissants d'Europe occidentale (4,2 % pour les Hollandais, 8,8 % pour les Belges), bien inférieure à celle des Allemands (15 %), Roumains (29 %) et Italiens (56 %).

En 1953, la question des incorporés de force fait l'actualité en France : lors d'un procès contre les auteurs du massacre d'Oradour-sur-Glane (624 personnes assassinées le 10 juin 1944), treize incorporés de force figurent parmi les accusés. Le 10 février, le commissaire du gouvernement réclame des peines sévères contre ces soldats en expliquant notamment que « volontaires ou non, ils ont du sang sur les mains⁶! » Trois jours plus tard, le verdict condamne les incorporés de force à des peines de prison allant de 5 à 7 ans ou à des travaux forcés. Les protestations en Alsace sont nombreuses et vigoureuses, moindres en Moselle (des réfugiés mosellans figurent parmi les victimes du massacre). Très rapidement, une loi d'amnistie est votée et les condamnés sont libérés dès le 21 février. Si cela apaise le débat public, le sentiment d'incompréhension et d'injustice reste fort.

La question mémorielle demeure complexe et sensible : les productions audiovisuelles donnent lieu à des polémiques (en 1994-1995, et à nouveau en 2015); un monument à la mémoire des malgré-nous est inauguré à Tambov en 1998. Ce n'est qu'en 2009-2010 que le président de la République reconnaît dans des discours officiels le destin douloureux des incorporés de force alsaciens et mosellans.

■ PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES

Les propositions pédagogiques visent à illustrer la manière dont le sort des incorporés de force alsaciens et mosellans peut permettre aux professeurs de traiter certains points des programmes d'histoire au lycée, ainsi qu'en enseignement de spécialité HGGSP en terminale générale.

JEUNES ALSACIENS ET MOSELLANS SOUS L'ORDRE NAZI

Cette proposition vise à présenter les incorporés de force dans la Seconde Guerre mondiale : elle peut être mise en œuvre dans le cadre du programme de première professionnelle ou en classe terminale des voies générale et technologique.

À partir d'un [reportage d'actualités télévisées](#) de 1999, centré sur le cas mosellan et disponible sur le site de l'INA, il est possible de resituer Alsace et Moselle dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, d'évoquer les politiques de germanisation et nazification, avant d'entrer dans le destin des incorporés de force.

On peut s'appuyer sur le témoignage d'Eugène Sainte-Eve pour réfléchir au caractère ordinaire ou exceptionnel de son destin.

L'enjeu peut également être de montrer la diversité des expériences de l'incorporation de force : tentatives de fuite ou de résistance, pressions des autorités nazies sur les familles, diversité des unités d'incorporation et des expériences de guerre, diversité des modalités de sortie (reddition à l'ennemi, capture, etc.)

NÉGOCIER AVEC L'URSS : DE GAULLE, STALINE ET LES MALGRÉ-NOUS

Cette entrée peut être incluse dans le point de passage et d'ouverture du programme de terminale générale, ou bien dans le sujet d'étude de terminale technologique « De Gaulle et la France libre ».

6. *Le Monde*, 11 février 1953. https://www.lemonde.fr/archives/article/1953/02/11/declare-le-commissaire-du-gouvernement_1972523_1819218.html L'article permet de montrer que le journaliste ne souscrit pas pleinement au réquisitoire du représentant du ministère public.

Le travail peut s'appuyer sur un reportage d'actualité de 1944 intitulé « Des prisonniers qui reviennent de loin » et qui évoque le sort des 1500 incorporés de force libérés par les Soviétiques cette même année : <https://fresques.ina.fr/panorama-grand-est/fiche-media/GRDEST00193/echange-de-prisonniers-entre-la-france-et-l-urss-en-1944.html#eclairage>

Il s'agit de mettre en évidence la façon dont le reportage illustre l'union franco-soviétique, qui participe à la reconnaissance internationale du Gouvernement provisoire de la République française. Le symbole de la France libre, la croix de Lorraine, est notamment bien visible pour signifier l'adhésion des captifs libérés à la France libre.

On peut également développer sur la persistance de la question des malgré-nous, du fait notamment de l'action des associations d'anciens combattants, comme l'illustre la brève du *Monde* reproduite ci-dessous.

La persistance de la question des malgré-nous

L'Association des évadés, incorporés de force, anciens combattants et victimes de guerre du Bas-Rhin a remercié le général de Gaulle d'avoir mis à l'ordre du jour de ses entretiens avec M. Khrouchtchev le problème des Alsaciens et des Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht et encore prisonniers en U.R.S.S., les « malgré nous ». À la demande du ministère des affaires étrangères, l'Association a établi la liste de ceux d'entre eux qui ont donné signe de vie au cours de ces dernières années.

Source : *Le Monde*, 17 mars 1960

ENJEUX MÉMORIELS ET HISTOIRE DE LA MÉMOIRE DES « MALGRÉ-NOUS »

Dans le cadre du thème « Histoire et mémoires » de terminale HGGSP, les enseignants peuvent inciter leurs élèves à travailler, en parallèle des jalons du programme, sur le cas de la mémoire des incorporés de force d'Alsace-Lorraine.

En travaillant la compétence « Se documenter » les élèves peuvent tout d'abord présenter un rapide historique de l'incorporation de force des jeunes alsaciens et lorrains. Il est ensuite possible de se concentrer sur le procès de Bordeaux (qui permet notamment de lier la question des mémoires à celle de la justice, y compris des lois spécifiques *ad hoc*) ou bien de travailler sur la reconnaissance politique accordée aux incorporés de force (discours du président de la République Nicolas Sarkozy le 11 novembre 2009 et surtout le [8 mai 2010](#)), ou encore les lieux de mémoire (par exemple à partir de l'article de Jean-Noël Grandhomme cité ci-dessous).

Ce travail peut permettre de chercher à comprendre le sentiment d'incompréhension et les revendications des malgré-nous, mais il doit également être attentif à restituer le point de vue des historiens et historiennes travaillant sur cette question dans un souci d'objectivité.

Le regard critique d'un historien sur la reconnaissance mémorielle des « malgré-nous »

« Mal connus, les incorporés de force l'étaient sans aucun doute en 1945, mais ce n'est plus le cas depuis longtemps. Des articles sur l'incorporation de force sont parus dans les revues de vulgarisation historique à grand tirage : *Historia* et *L'Histoire*. Sur la période de 1998 à 2003, Pierre Rigoulot a recensé une quinzaine d'articles sur le sujet dans *Le Figaro*, une douzaine dans *Libération*, une demi-douzaine dans *Le Monde*, quatre ou cinq dans *La Croix* et deux ou trois dans *L'Humanité*. Bien d'autres ont paru par la suite.

La question des manuels scolaires, qui revenait continuellement dans la bouche de nombre d'anciens Malgré-nous, est une illustration du décalage persistant entre la réalité et la perception. « Que de fois – écrit Marcel Spisser – n'ai-je pas entendu des lamentations, des reproches, des interpellations véhémentes à propos de nos manuels scolaires d'histoire ! Comment ? Pas un mot sur l'Alsace-Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale ! Le silence complet sur nos provinces annexées, humiliées, martyrisées et enfin calomniées. »

Or, depuis longtemps déjà, les ouvrages destinés aux lycéens accordent une place que l'on peut objectivement juger suffisante – voire importante – au cas de l'Alsace-Moselle. Le manuel Hachette de 1^{re} (2007) dédie ainsi une pleine double page à « La Tragédie des "malgré-nous" ». Manifestement, les faits n'intéressent plus un certain nombre d'incorporés de force, figés dans un discours victimaire et revendicatif *ne varietur*.

Source : Jean-Noël Grandhomme, « Le Mémorial de l'Alsace-Moselle et le « Mur des noms » ou de la difficulté à créer une mémoire « consensuelle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 276, n° 4, 2019, p. 11-23.

Jean-Noël Grandhomme est professeur des universités en histoire contemporaine à l'université de Nancy.

On peut envisager de demander aux élèves de vérifier quelle place leur propre manuel d'histoire accorde à l'Alsace-Moselle.

■ BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

- EICHENLAUB Jean-Luc et GRANDHOMME Jean-Noël (dir.), *Août 1942, l'incorporation de force des Alsaciens et des Mosellans dans les armées allemandes*, Colmar (Archives départementales du Haut-Rhin), 2003.
- FERRO Marc, « De la difficulté d'« être » en Alsace-Lorraine », *Les individus face aux crises du XX^e siècle. L'Histoire anonyme*, Paris (Odile Jacob), 2005, p. 253-259.
- GRANDHOMME Jean-Noël, « Le Mémorial de l'Alsace-Moselle et le « Mur des noms » ou de la difficulté à créer une mémoire « consensuelle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 276, n° 4, 2019, p. 11-23.
- MOULLEC Gaël, « Alliés ou ennemis ? Le GUPVI-NKVD, le Komintern et les « Malgré-nous ». Le destin des prisonniers de guerre français en URSS (1942-1955) », *Cahiers du monde russe*, n° 42/2-4 (2001), en ligne.
- MOULLEC Gaël, « De la Wehrmacht aux camps soviétiques : la tragédie des malgré-nous », *L'Histoire* n° 255 (juin 2001).
- RIGOULOT Pierre, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, Paris (PUF), 1997.

RESSOURCES EN LIGNE

Le site Lumni enseignement propose un reportage de 1981 diffusé dans un journal régional alsacien, avec présentation du contexte historique et éclairage média:

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001000>

Le réseau Canopé de l'académie de Strasbourg met à disposition, dans la Base numérique du patrimoine d'Alsace, un ensemble de ressources – notamment de nombreux documents d'archives – sur l'histoire de l'Alsace durant la Seconde Guerre mondiale :

- En 1939-1940 <http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/alsace-39-45a/>
- Pendant l'annexion : <http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/alsace-39-45b/>
- La libération et l'après-guerre : <http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/alsace-39-45c/>

Le site Mémoires des hommes propose une base de données nominatives :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=287&titre=alsaciens-mosellans-incorpores-de-force-dans-l-armee-allemande>

Le site Chemins de mémoire propose un article de Jean-Noël Grandhomme qui évoque la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Alsace-Moselle, en l'inscrivant dans le temps plus long des conflits de 1870 et de 1914-1918 : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/un-enjeu-specifique-franco-allemand-la-memoire-des-conflits-contemporains-en-alsace-moselle>

Le discours de Nicolas Sarkozy à Colmar le 8 mai 2010 est disponible sur le site vie-publique.fr : <https://www.vie-publique.fr/discours/178920-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-en-hommag>



Mémorial de Mulhouse © DR

Jean Gabin : La guerre, c'est pas du cinéma



Le second maître Jean Moncorgé © Collection musée Jean-Gabin



« Jean avait un prestige auprès des nanas, confiait son compagnon de char Roger Legendre. Tant qu'il a été avec nous, il a été d'une exemplarité sensationnelle. »
© Collection musée Jean-Gabin

Jean Gabin, le plus célèbre acteur français, refusant de travailler dans des studios allemands, s'exile en février 1941 aux États-Unis, où il vit une idylle avec la star allemande Marlène Dietrich.

Il tourne y quelques films, dont *L'Imposteur*. En 1943 il s'engage comme volontaire dans les Forces navales françaises libres car, dit-il : « J'étais malade à l'idée de finir ma vie aux États-Unis. Je ne pouvais pas rester les mains dans les poches, continuer à faire des grimaces devant une caméra — en étant bien payé en plus — et attendre tranquillement que les autres se fassent descendre pour que je retrouve mon patelin. »

Jean Gabin ou plutôt le second maître Jean Moncorgé a rejoint le régiment blindé des fusiliers marins (RBFM) à Hottwiller en Moselle fin janvier 1945.

Chef de char dans la division Leclerc il se propose de devenir le chef du char Souffleur II après le dur combat de Grussenheim dans le Haut-Rhin. Choix



Les camarades de Jean le sollicitent souvent pour poser à ses côtés © Collection musée Jean-Gabin



étonnant et courageux car il est claustrophobe et pyrophobe ! Avec ses hommes il passe le mois de février à rayonner dans la région d'Arzviller, ainsi qu'à l'ouest de Saverne, et loge chez l'habitant.

Après la liquidation de la poche de Colmar en février 1945, il participe à la libération de la poche de Royan au printemps puis à la campagne d'Allemagne qui le conduit au « Nid d'aigle » d'Hitler à Berchtesgaden. Là le Souffleur II repart avec un drôle de chargement : « Balancez le kérosène, a lancé Moncorgé à ses gars, on va piquer le vin blanc des Boches. » Dans la nuit du 6 au 7 mai 1945, à 2h 41, le général Jodl signe la capitulation sans condition des Allemands. Les combats cessent définitivement le 8 mai, à 23h 01. Le 17 mai Jean fête son quarante-et-unième anniversaire avec ses potes, à la santé de Hitler. Assis à côté du Souffleur II, ils dégustent une coupe de champagne piquée aux Boches.

Pourtant décoré de la Croix de Guerre 1939-1945 et de la Médaille militaire, l'acteur restera discret toute sa vie sur ces 27 mois durant lesquels il a quitté les plateaux pour endosser l'uniforme de second maître. Il en parlera si peu que même ceux qui le savaient finiront par l'oublier. Et il refusera dorénavant de jouer un militaire au cinéma.

Il respectera à la lettre cette maxime devenue sienne : « La guerre, c'est pas du cinéma ! »

Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM

Sources : Patrick Glâtre,
*Jean Gabin, La guerre
c'est pas du cinéma !*
OREP Éditions, mai 2023
et Wikipedia

3 mai 1945 : La tragédie de la baie de Lübeck-Neustadt

Le KL de Neuengamme est le grand camp de concentration d'Allemagne du Nord, situé à 20 km au Sud-Est du port de Hambourg, sur la rive droite de l'Elbe.

Entre 1938 et 1945, environ 55 000 des 106 000 détenus dans ce camp sont morts suite aux sévices infligés par les gardiens SS aux conditions inhumaines de vie et de travail, et dans l'enfer de l'évacuation.

L'évacuation du Neuengamme commença mi-avril 1945. Tous les dossiers furent détruits et les détenus transportés à Lübeck. Un drame effroyable les attend : deux personnages clés, le comte Bassewitz-Behr, chef de la SS et de la police de Hambourg et le *Gauleiter* Kaufmann, Commissaire à la défense et commissaire du Reich pour l'administration maritime, ont l'idée de rassembler les détenus évacués de Neuengamme sur des navires réquisitionnés, dans le but de les couler une fois en pleine mer pour effacer toute trace, et ceci pour obéir aux ordres de Himmler, selon qui « aucun détenu ne doit tomber vivant aux mains des ennemis du Reich ».

Du 19 au 26 avril, une quinzaine de trains transportent plus de 9000 détenus encore valides vers les quais de Lübeck où ils sont entassés dans les cales de deux cargos : l'*Athen* et le *Thielbeck*.

« Bousculés, poussés sur les passerelles, des milliers d'hommes sont jetés à fond de cale. Frappés à coup de crosse, nous glissons plutôt que nous descendons à une vitesse vertigineuse par une échelle murale haute d'environ dix mètres, comme du charbon dans une soute, pêle-mêle, Russes, Français, Polonais, Belges sont enfournés dans cet immense tombeau. Beaucoup perdent pied et s'écrasent au fond, entraînant dans leur chute ceux qui les précédaient. Les *Posten* (territoriaux de la Wehrmacht) tirent d'en haut pour dégager le pied de l'échelle ou des malheureux, les membres brisés, s'enchevêtrent. Les premiers jours, pas de nourriture ni d'eau. Dans cette cale, l'atmosphère est irrespirable. Le troisième jour, les Allemands jettent des boules de pain qui sont partagées selon la loi du plus fort. Le quatrième jour, la pluie qui suinte à travers les madriers



Le camp de concentration de Neuengamme et ses camps extérieurs © DR

qui obstruent l'entrée de la soute, permet enfin, de se désaltérer un peu. » (Témoignage de Louis Maury, embarqué et rescapé de l'*Athen*)

L'*Athen* quitte le quai avec 2000 déportés dans ses soutes. Le *Thielbeck* reste au mouillage dans l'avant port de Lübeck avec 2800 détenus dans ses cales.

L'*Athen* rejoint au large le *Cap Acrona*, un ancien paquebot de croisière, et les prisonniers y sont transférés. Le *Cap Acrona* recevra d'autres arrivages et finira par héberger 4500 déportés sous la garde de 500 SS.



Le *Thielbeck* avant son naufrage © DR

Un quatrième navire, le *Deutschland*, en cours de transformation en navire hôpital, ancré en rade, ne reçoit aucun déporté.

Les navires chargés de déportés prennent finalement la mer, arborant le pavillon à croix gammée.

Le 30 avril, la Croix Rouge suédoise réussit à sauver 400 détenus, ressortissants de l'Ouest européen (Français, Belges et Hollandais) parmi lesquels des femmes de Ravensbrück et un groupe d'hommes provenant d'un *kommando* de Dora. Ils sont extirpés des cales à Lübeck et acheminés en Suède à bord de deux caboteurs, le 2 mai 1945.

Le 3 mai 1945, les renseignements britanniques croient à un transfert important de troupes et de dignitaires allemands. La méprise est totale et le drame absolu. L'aviation anglaise attaque en début d'après-midi : Le *Cap Acrona* prend feu dans toute sa longueur puis chavire. Le *Thielbeck* coule en vingt minutes, le *Deutschland* torpillé coule mais son équipage le quitte à temps. L'*Athen*, quant à lui, échappe à la tragédie, ayant reçu l'ordre de revenir à quai pour charger d'autres détenus.

Au total, quelque 7300 personnes périssent dans les eaux glacées de la Baltique, noyées ou atteintes par les tirs de la R.A.F., ce 3 mai 1945. Quelques rescapés parvenus vivants sur les palges de Pelzerhaken



Le *Cap Acrona* après le bombardement incendiaire © DR

et Neustadt sont encore fusillés par la SS aidée par des *Hitler Jugend* (jeunesses hitlériennes) et des marins.

Le 4 mai, les autorités britanniques établissent le premier bilan. Il y a 7300 disparus parmi les déportés et 600 parmi les Allemands. En moins d'une heure étaient morts l'immense majorité des déportés évacués de Neuengamme et Lübeck.

Après l'attaque des navires, des milliers de corps



Cimetière commémoratif de Neustadt-Pelzerhaken. De chaque côté de l'inscription centrale sont mentionnées les nationalités des victimes. © DR

furent rejetés sur les rives et inhumés dans des fosses communes.

Le 7 mai 1945, une première cérémonie commémorative fut organisée à Neustadt-Pelzerhaken, à laquelle assistaient des soldats britanniques, des survivants des camps de concentration et des habitants de Neustadt. Neustadt-Pelzerhaken devint le haut lieu de la commémoration du *Cap Acrona* en Allemagne et en Europe Occidentale. Ces cérémonies sont depuis lors très importantes car elles honorent le mémoire de tous les détenus de Neuengamme.

Parmi les 350 rescapés du *Cap Acrona*, on connaît le nom de onze Français et parmi les 50 du *Thielbeck* celui de quatre Français.

Les survivants et rescapés continuèrent longtemps de s'interroger sur les vraies responsabilités des uns et des autres dans cette épouvantable méprise, à l'origine d'une des plus importantes tragédies maritimes de la Seconde guerre mondiale.

Jamais le gouvernement britannique n'a présenté la moindre explication, la moindre excuse, le moindre regret à propos de ce massacre.

7300 morts tués par leurs alliés dont ils attendaient la délivrance.

Sur la stèle du Monument commémoratif du camp de concentration de Neuengamme est inscrit :

« Votre souffrance, votre combat et votre mort n'auront pas été vains »

Jean-Michel Roth,
membre de l'AMAM

Malgré moi

Concerne le concours littéraire lancé par Sylvie Reff et Jean-Louis Spieser auquel était conviée parmi les jurés Marie Goerg Lieby.

Trois prix ont été distingués ainsi qu'une mention spéciale pour la plus jeune des auteurs des 52 textes et poèmes adressés au jury. Réuni ce jeudi, le comité directeur de l'AERIA a validé le choix de MGL d'accorder une « mention spéciale AERIA » à un texte brillant par sa qualité littéraire, ses références historiques et son originalité, celle d'une rencontre en Allemagne entre un incorporé de force mosellan et un Français astreint au STO. L'incorporé de force apprécie les chansons en français qui montent du camp STO....Suspense !

J'avais suivi la même voie et je venais de terminer ma formation d'électricien. Le plus difficile avait été la langue. L'enseignement se faisait évidemment en allemand, alors qu'à la maison, on parlait surtout le français. Sauf avec mes grands-parents qui logeaient à l'étage. Eux s'exprimaient dans une sorte de dialecte – le *francique* – issu de la langue allemande, tel qu'on le parle dans certaines régions de Moselle, notamment le long des frontières luxembourgeoise et allemande. Pour la partie pratique, mon apprentissage s'effectuait à l'usine, dans un atelier affecté à l'entretien des hauts-fourneaux. Plusieurs ingénieurs et contremaîtres assurant les cours étaient allemands et il était rigoureusement interdit de parler français. Lorsqu'avec deux copains du même quartier nous revenions de l'usine, nous utilisions notre langue maternelle, agrémentée de mots d'argot. Mais il ne fallait pas rencontrer des *Schupos* ! Ces policiers allemands traquaient les habitants ne parlant pas allemand dans la rue, aussi utilisions-nous des ruelles contournant le centre-ville. Comme moi, mes copains seraient bientôt appelés à partir à l'armée. Sujet qui constituait l'essentiel de nos conversations.

Pour ma part, voilà des mois que j'échafaudais des plans, tous plus fous les uns que les autres, pour me soustraire à l'engagement forcé. Je ne voulais pas, je ne pouvais pas me résoudre à porter l'uniforme allemand. Devoir effectuer le salut nazi m'horripilait. Servir un pays asservissant le mien m'était insupportable. J'appréhendais aussi cet engagement parce que, pour la première fois, je devais partir loin des miens. Lorsqu'il était question de guerre, la radio citait des noms de villes et de pays qui m'étaient pour la plupart inconnus.

C'est en rentrant de son travail que mon père avait trouvé la lettre dans la boîte. Blessé lors de la Grande guerre, il bénéficiait d'un emploi réservé. Contrôleur aux laminoirs de l'usine – la *Hermann Göring Werke* – annexée comme les autres usines en 1940 par l'Allemagne. C'est là que travaillait une grande partie de la population de la vallée sidérurgique thionvilloise.

Cette lettre, toute la famille l'attendait avec anxiété. C'était mon ordre de mobilisation.

Dix-sept ans depuis trois mois et bon pour l'armée... Il y a longtemps que je savais cette mobilisation inéluctable. La famille avait pourtant payé son tribut. En deux ans, j'avais assisté au départ pour l'Allemagne de Roger, mon demi-frère et de deux de mes cousins, Georges et Joseph. Sans compter des cousins plus lointains. Tous enrôlés de force dans la Wehrmacht, tous « Malgré-nous », puisque c'est ainsi qu'on appelait les Alsaciens et les Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande. Au fil des mois, j'avais vu les proches attendre anxieusement de leurs nouvelles. Rares étaient les familles à ne pas être concernées, voire endeuillées. La semaine dernière encore, un *Feldwebel* en grande tenue était venu apporter à une voisine la missive lui annonçant la mort de son fils unique. Il y a un an à peine, il était encore en apprentissage, car l'usine forme elle-même son personnel.

Certainement pour ne pas me tourmenter, mes parents évitaient d'évoquer le conflit. Ce qui n'empêchait pas, les jours passant, que la peur me gagne. La peur, mais aussi la honte de trahir mon pays. Mon père m'avait toujours inculqué un certain amour de la patrie. J'avais même songé à fuir, peut-être en Afrique du Nord, car j'avais appris que cette voie était empruntée par des réfractaires. La sœur de ma mère avait épousé un viculteur de Collioure et je savais que des bateaux partaient de la ville voisine de Port-Vendres pour l'Algérie, où stationnaient des troupes françaises. Peut-être cette tante aurait-elle pu m'aider, mais je n'ignorais pas que les parents des déserteurs risquaient d'être envoyés dans un camp en Allemagne. Je n'avais donc pas le choix et il me fallait grossir les rangs des « Malgré-nous »...

Rassemblés dans un centre de recrutement à Metz, les jeunes Mosellans, parfois rejoints par leurs camarades Alsaciens, étaient emmenés en train à Trèves pour y effectuer leurs classes dans une caserne en bordure de la ville. Ainsi étais-je soumis à un second apprentissage, celui des armes et du respect aveugle des ordres, lancés par des hommes

d'une grande sévérité, imbus de leur pouvoir et n'ayant que mépris pour ces jeunes Français. La marche au pas cadencé constituait l'exercice favori de nos instructeurs. Ils ne se lassaient pas de nous inculquer des chants virils à la gloire du *Reich* et du *Führer*. Les reculs de l'armée allemande et les bombardements de l'aviation alliée ne semblaient pas décourager ces hommes, tant ils restaient acharnés à nous préparer aux combats.

Après les classes, j'avais été affecté à l'usine *Motorenwerke*, qui fabriquait des moteurs d'avion pour la *Luftwaffe*. Installé dans le village de Basdorf, au nord de Berlin, le site était protégé par une importante unité de la *Wehrmacht*. Avec deux Alsaciens, nous étions les seuls Malgré-nous. L'un était de Bouxwiller, non loin de Strasbourg, l'autre de Saint-Louis près de la frontière suisse. Un bon esprit de camaraderie et une même horreur de la guerre nous avaient très rapidement unis.

Le détachement était sous les ordres de plusieurs officiers, dont le responsable du camp, le *Major* Neuhorf. Cet homme, aussi stupide que malfaisant, se glorifiait d'avoir été blessé en Ukraine. Notre tâche essentielle consistait à faire, de jour comme de nuit, les cent pas le long du double grillage entourant l'usine ou encore à surveiller le camp et les alentours du haut des six miradors. À l'usine, si les cadres étaient allemands, les ouvriers étaient des Français du « STO ». J'avais appris par un camarade alsacien la signification de ces trois lettres. Il s'agissait du *Service du travail obligatoire*, imposé en 1943 par l'Allemagne, au Gouvernement français. Et ceci pour compenser le manque de main-d'œuvre dû à l'envoi en masse de soldats allemands sur le front de l'Est.

Être de garde en haut de l'*Ost-Wachturm*, le mirador-est, était pour moi la moins pénible des contraintes, parce que cette tour surplombait le baraquement des ouvriers français. Le soir, ceux-ci ne se gênaient pas pour chanter à tue-tête, et dans notre langue. La plupart de leurs chansons m'étaient inconnues, mais elles me semblaient empreintes de poésie et de beaucoup d'humour. Entendre chanter en français me mettait du baume au cœur.

Un jour, alors que, j'étais de garde le long de la clôture, un des ouvriers s'est approché de cette zone pour me demander, dans un mauvais allemand si, moyennement finances, je pouvais lui fournir des cigarettes.

- Tu peux me parler en français, tu sais..., lui ai-je répondu en riant.

- Mais si tu es Français, qu'est-ce que tu fous sous

cet uniforme ?

Je lui ai expliqué que j'étais un Malgré-nous, nom donné aux Alsaciens et aux Mosellans enrôlés de force dans l'armée allemande...

- Tu es un peu comme nous alors, au service des Boches !...

Sauf qu'eux étaient appelés à travailler et nous à combattre... J'ai pu le fournir en cigarettes. Chaque semaine, dès qu'Émile – c'était son prénom – se présentait au rendez-vous, je jetais discrètement un ou deux paquets par-dessus le grillage ; lui me renvoyait de l'argent emballé dans un morceau de papier. Je lui disais combien j'aimais, lorsque le soir j'étais de garde dans le mirador-est, entendre chanter en français, même si je ne connaissais pas la plupart des chansons. Il m'a alors expliqué qu'il y avait parmi eux un jeune se piquant de poésie. Il adorait écrire des chansons et les interpréter avec les camarades du groupe. Émile me donnait aussi des nouvelles du front et de l'avancée des armées alliées dont les bombardements, toujours plus intenses, laissaient certaines villes à l'état de ruines fumantes. Certes, nos parents nous écrivaient, mais il leur était interdit de nous informer de la tenue de la guerre. De même, dans nos lettres, ne devions-nous rien révéler de l'activité de cette usine. Plus tard, nous avons appris que les Russes s'approchaient inexorablement de la capitale du *Reich*, dont ils tenaient à se rendre maîtres avant les Américains. Avec mes amis Alsaciens, nous nous réjouissions d'apprendre que l'armée allemande subissait d'énormes pertes. Malheureusement, elles concernaient tout autant les Malgré-nous. Maudite soit la guerre.

Et puis un jour de début 1944, l'usine de Basdorf avait dû cesser toute production, mais j'ignorais où avaient été envoyés les Français du STO. Quant à mon unité, elle avait été affectée à la défense de Berlin, où la *Wehrmacht* allait être durement touchée. Au cours de ces âpres batailles, c'est en très grand nombre que des Malgré-nous ont été faits prisonniers par l'Armée rouge et envoyés dans de terribles camps, dont celui de Tambov, en Russie. À l'évidence, pour les Russes, un soldat revêtu de l'uniforme allemand ne pouvait qu'être un ennemi... On estime que plusieurs milliers d'Alsaciens-Mosellans sont morts là-bas, de maladies dues à la faim, de mauvais traitements ou à cause du froid.

C'est à Berlin, dans le quartier Kreuzberg, que j'ai été blessé à la jambe et à la tête par des éclats d'obus. Plongé dans le coma, j'ai séjourné plusieurs semaines à l'hôpital militaire Lyautey de Strasbourg. Je n'ai aucun souvenir de la manière dont les choses



Disque de René Iskin, *Retour À Basdorf*, René Iskin Chante Les Inédits De Georges Brassens © DR



se sont passées. Mais à mon réveil, j'ai constaté avec effroi que je n'avais plus qu'une jambe. J'avais gagné le titre de grand invalide de guerre... Plus tard, après la capitulation de l'Allemagne, un train a emmené les Malgré-nous mosellans blessés jusqu'à l'hôpital militaire Legouest de Metz, avant-dernière étape du périple qui devait leur permettre de retrouver leur famille. Mon demi-frère Roger a eu la chance de revenir indemne de Bavière. De mes deux cousins, seul Georges s'en est tiré, mais, en raison de sa captivité dans l'Est, il n'a pu regagner son foyer qu'en 1946 et en très mauvaise santé.

Sept ans plus tard. Nous venions de souper et mon épouse était partie coucher notre petite Fanny. Installé dans mon fauteuil roulant, j'écoutais à la radio une émission proposant les nouveautés musicales de la semaine. J'ai alors eu la surprise d'entendre une chanson que j'étais certain de connaître, chanson où il était question d'une *Mauvaise réputation*. Elle était suivie d'une autre qui, elle aussi, ne m'était

pas inconnue. Elle évoquait une jeune Margot qui donnait la gou-goutte à son chat... Et puis encore La cane d'une certaine Jeanne... Il s'agissait de chansons que j'entendais le soir à Basdorf, du haut de mon mirador ! J'avais perdu une jambe, mais pas la mémoire ! L'explication a été donnée aussitôt après. La radio venait de nous proposer les premiers enregistrements réalisés récemment par un certain Georges Brassens qui avait, en 1943, séjourné pour le compte du STO à l'usine de Basdorf. Là, dans un baraquement et dès qu'il disposait d'un peu de temps libre, cet auteur écrivait des chansons qu'il interprétait, le soir, avec les copains ! L'animateur de l'émission ne précisait pas qu'elles faisaient le bonheur d'un jeune Français, un Malgré-nous, qui les écoutait alors qu'il était de garde à proximité...

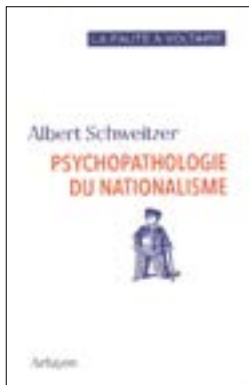
Daniel Harmand,
chimiste sidérurgiste,
animateur culturel, écrivain

Pour information (hors concours)

L'association *Brassens in Basdorf* organise chaque année un festival en hommage à Georges Brassens, avec la participation d'artistes du monde entier. L'édition 2025 – la 22^{ème} – aura lieu en juin prochain et les spectacles se tiendront à Basdorf, Barnim, Brandenburg et Berlin. (Début 1944, à Basdorf, Georges Brassens avait bénéficié d'une permission en France. Celle-ci terminée, il a préféré se cacher, en France, à la campagne, plutôt que retourner en Allemagne. Fin août, Paris libérée, il est revenu dans la capitale. La suite est connue.)

Les morceaux choisis du Dr Albert Schweitzer

La psychopathologie du nationalisme



Par la nature le nationalisme consiste en une interprétation pathologique et une transformation de réalités de la vie politique, sur fond d'idées mégalomaniaques et paranoïaques ; produits d'une imagination délirante. En opérant ainsi, dans les mentalités, les discours et les actes, le nationalisme ne fait qu'aggraver en permanence la réalité. Les

idées de grandeur d'un peuple deviennent pour les autres peuples un état de fait avec lequel il lui faut compter et qui va renforcer ses propres hantises d'être persécuté. Lui-même agit alors dans le même sens que ses voisins. C'est ainsi qu'une menace imaginaire devient une menace effective. L'imagination malade et la réalité perçue forment un cercle dans lequel des représentations de plus en plus insensées et des situations de plus en plus insensées se corroborent mutuellement, pour incliner fatalement la politique vers des actions absurdes et des coups de force.

Albert Schweitzer,
pendant la Première guerre mondiale,
Psychopathologie du nationalisme,
Arfuyen 2016



Albert Schweitzer et son pélican Parsifa à l'Hôpital de Lambaréné
© Archives Centrales Schweitzer

Si ce numéro du Courrier du Mémorial vous a intéressé(e) et que vous n'êtes pas membre de l'AMAM, nous vous invitons à soutenir les actions de l'AMAM et du Mémorial en rejoignant notre association. Vous trouverez un bulletin d'adhésion ci-dessous. Cette adhésion vous donnera droit, deux fois par an, à l'envoi de ce bulletin et à la participation à toutes nos activités (Cafés d'histoire, rallye, conférences, visites...)

Comment adhérer à l'AMAM ?

L'Association des Amis du Mémorial Alsace-Moselle (AMAM) a besoin du plus grand nombre, élus, anciens combattants ou témoins, artistes, universitaires, enseignants, acteurs économiques, simples citoyens, pour donner au Mémorial son assise populaire, pour le promouvoir et en faire un lieu de Mémoire régionale, d'histoire générale, de sens et de pédagogie.

Retourner le bulletin ci-dessous complété à : Jean-Marie Esch — 37, rue du Bellay — 67200 Strasbourg ou par mail esch.jean-marie@orange.fr, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'AMAM ou par virement bancaire IBAN FR76 1027 8019 0000 0207 4260 111 BIC CMCIFR2A.

Nom Prénom

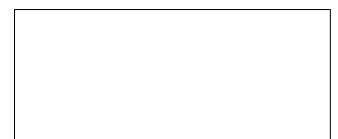
Association ou commune Code postal

Adresse Ville

Tél Email

Adhère à l'AMAM et vous envoie la cotisation de € Le À Signature

Cotisations : 25€ pour les personnes physiques, 20€ pour les établissements scolaires, 30€ pour les associations de moins de 200 membres et les communes de moins de 600 habitants, 60€ pour les associations de plus de 200 membres et les communes de 601 à 1 000 habitants, 100€ pour les communes et les communautés de communes de 1 001 à 5 000 habitants, 200€ pour les communes et les communautés de communes de 5 001 à 10 000 habitants, 300€ pour les communes et les communautés de communes de plus de 10 000 habitants.



Directeur de la publication Jean-Marie Esch — Coordination Claude Mitschi, Marcel Spisser, Philippe Schuhler et Gérard Zippert — Rédaction Jean Bézard, Jean-Marie Esch, Jean-Joseph Feltz, Daniel Harmand, Robert Herzog, Denis Jung, Arnaud Paquet, Guillaume Pellenard, Jean-Michel Roth, Marcel Spisser — Réalisation Studio Peau Rouge — Impression Freppel Imprimeur — Photos © DR — Dépôt légal avril 2026 — ISSN 2678-0119 — © Tous droits de reproduction réservés. AMAM — Président Jean-Marie Esch — Trésorier Philippe Schuhler — amam.schirmeck@laposte.net — memorial-alsace-moselle.com

Doc. 1 Biographie

1875 Naissance d'Albert Schweitzer le 14 janvier à Kaysersberg. Sa famille s'installe à Gunsbach où son père est nommé comme pasteur.

1884-85 Élève à la *Realschule* de Munster.

1885-93 Élève au *Gymnasium* (lycée) de Mulhouse où il passe son *Abitur* (baccalauréat allemand).

1893 Entame des études de théologie et de philosophie à l'université (allemande) de Strasbourg.

1898 Il est reçu à son premier examen de théologie. Séjour à Paris où il étudie l'orgue auprès de Charles-Marie Widor et le piano auprès de Marie Jaëll.

1899 Études à Berlin d'avril à juillet. Obtient un doctorat de philosophie le 2 août. Est *Lehrvikar* (vicaire en formation) à l'église Saint-Nicolas de Strasbourg.

1900 Obtient son doctorat de théologie en juillet. Est nommé vicaire de l'église Saint-Nicolas.

1901 Soutient une thèse d'habilitation (le qualifiant pour enseigner à l'université). Est nommé directeur du *Stift* (Séminaire protestant, quai Saint-Thomas).

1902 Il est chargé de cours à la faculté de théologie de Strasbourg. Il prépare une étude sur Bach.

1905 Il annonce son intention de devenir médecin en Afrique ; il entreprend des études de médecine, couronnées par un doctorat en 1913. Il est désormais titulaire de trois doctorats.

1912 Il épouse Hélène Bresslau et prépare son départ pour Lambaréné.

1913-17 Premier séjour en Afrique.

1917 Il est renvoyé en France métropolitaine avec son épouse, interné à Garaison (Hautes-Pyrénées), puis à Saint-Rémy-de-Provence.

1918 Il retrouve en octobre son poste de vicaire à Saint-Nicolas et un poste d'assistant à la clinique de dermatologie.

1919 Il débute ses prédications sur le thème du respect de la vie, donne des conférences en Suède. Donne en octobre un concert d'orgue à Barcelone.

1920 Conférences et concerts. Il écrit *À L'orée de la forêt vierge*, en allemand *Zwischen Wasser und Urwald*.

1924 Départ de Bordeaux pour l'Afrique en février (deuxième séjour).

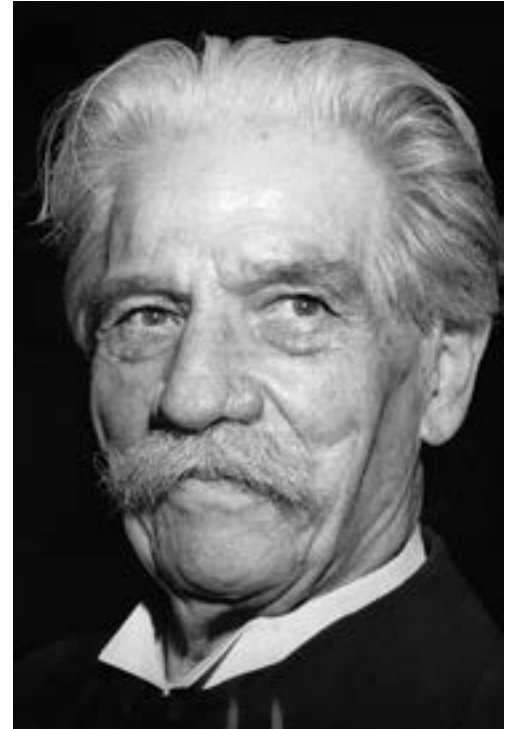
1927 Revient en Europe en juillet.

1928 Lauréat du prix Goethe de la ville de Franckfort.

1929 Retour à Lambaréné le 26 décembre, y reste jusqu'en 1932 (troisième séjour).

1933 Quatrième séjour d'avril 1933 à janvier 1934.

1935 Cinquième séjour à Lambaréné de février à août.



Albert Schweitzer en 1955 © DR

De retour en Europe il publie *Les Grands Penseurs de l'Inde*.

1937-39 Sixième séjour à Lambaréné. Il publie *Histoire de la forêt vierge*.

1939 Départ pour l'Afrique jusqu'en 1948. Voyages et discours.

1949-51 Huitième séjour à Lambaréné.

1953 Le 30 octobre, lauréat du prix Nobel de la Paix.

1954 Le 4 novembre, discours d'Oslo pour la remise du prix Nobel. À partir de cette époque tous ses écrits sont dédiés aux problèmes de la paix ou de la guerre atomique.

1965 Décès à Lambaréné le 4 septembre.

Sources : *Florilège de littérature alsacienne, Allerlei langue et cultures régionales* Cahier numéro 17, page 89, juin 1998

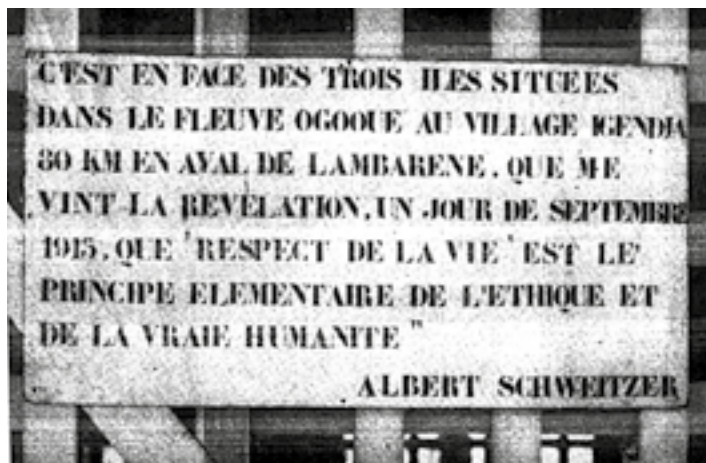
Questions

1. Quelle fut la nationalité d'Albert Schweitzer ?
2. Pourquoi est-il renvoyé en France métropolitaine en 1917 ?
3. Quelles études a-t-il poursuivies ?
4. Quelle fut sa première profession ?
5. Retracer son parcours musical.

Doc. 3 Éthique

« Respect de la vie, respect devant la vie : *Ehrfurcht vor dem Leben*, entendons dans les mots allemands comme un sentiment de crainte et un tremblement devant le mystère insondable de la vie, devant la formidable puissance créatrice, mais aussi aveuglement destructrice, d'un vouloir vivre (*Wille zum Leben*) qui vient de plus loin que l'homme, qui le traverse, le dépasse, le transcende. Cette pensée éthique, avec toutes ses résonances, est à la fois élémentaire et profonde, religieuse et philosophique, instinctive et réfléchie. Schweitzer n'a cessé de reprendre son intuition principale, d'en montrer l'extension et d'en dégager les fondements. Dans ses *Souvenirs*, il a montré comment, au fond, une telle évidence éthique peut avoir ses racines dans des expériences vécues par l'enfant. » (J.P. Sorg).

Source : Adrien Finck, *Littérature alsacienne (XX^e siècle)*, Éditions Salde, 1990



Le rendez-vous manqué entre Albert Schweitzer et Brigitte Bardot

Albert Schweitzer pensait bien souvent à Brigitte Bardot. Il le lui a même écrit dans une lettre. Mais le Prix Nobel de la paix et l'icône du cinéma, engagés tous deux dans la défense de la cause animale, ne se sont jamais rencontrés. La faute à un courrier égaré.

Après de 90 ans, le 4 novembre 1964, moins d'un an avant sa mort, l'Alsacien Albert Schweitzer a adressé une lettre à Brigitte Bardot. Dans ce courrier envoyé depuis l'hôpital qu'il dirigeait à Lambaréné au Gabon, le Prix Nobel de la Paix de 1952 écrivait à la star du cinéma qu'il s'était engagé dans la lutte contre la tauromachie, « un sport inhumain ». Supposant que Brigitte Bardot prendrait la parole, Albert Schweitzer comptait aussi sur la résistance de la jeunesse française. « Il faut agir. Nous voulons rester humains », écrivait le docteur avant d'indiquer : « Je pense bien souvent à vous ». Albert Schweitzer comptait sur Brigitte Bardot dans cette lutte.

Mais Brigitte Bardot ne découvrira cette lettre qu'en décembre 2024 à La Madrague, 60 ans après son expédition, raconte Francis Guthleben de la Maison Albert Schweitzer à Gunsbach. « Oh ! Tu te rends compte, un courrier d'Albert Schweitzer... », s'était enthousiasmée la star française qui,

en novembre 1964, se trouvait au Mexique pour le tournage du film *Viva Maria!* de Louis Malle. La lettre d'Albert Schweitzer s'était noyée dans la masse de courrier adressée au domicile parisien de la star.

Noyée dans la masse de courriers

L'histoire a ressurgi en décembre 2024, lors d'une rencontre à Paris entre Jenny Litzelmann, directrice de la Maison Albert Schweitzer, et Romy Turpin, responsable du service juridique de la Fondation Brigitte Bardot. Une transcription dactylographiée de la lettre avait été réalisée par Mathilde Kottmann, une des plus proches collaboratrices du Grand Docteur, et était conservée depuis 60 ans à Gunsbach.

« De leur vivant, ils auraient eu tant à se dire si la lettre de 1964 était arrivée entre les mains de BB », imagine Francis Guthleben. « En 1912, avant son départ pour l'Afrique, Albert Schweitzer a parlé du sort des animaux dans les abattoirs dans une de ses prédications. Il a expliqué aux paroissiens : "Si vous saviez, vous n'accepteriez pas" ». Quelques années auparavant, en octobre 1908, Albert Schweitzer s'était élevé contre l'organisation d'une corrida à Barcelone - comme le fera l'idole du cinéma.

● J.F.C.

Source : DNA du 31/12/2025

Questions

1. Que découvre Albert Schweitzer en septembre 1915 ?
2. Comment a-t-il défendu ce principe durant toute sa vie ?
3. Quel combat commun Albert Schweitzer et Brigitte Bardot ont-ils mené ?

Doc. 4 Paix ou guerre atomique

« C'est maintenant seulement que toute l'horreur de notre existence se révèle à nous. Nous ne pouvons plus éluder la question de l'avenir de l'humanité.

Mais le fait essentiel que nous devons ressentir dans notre conscience, et que nous aurions dû ressentir depuis longtemps, est que nous devenons inhumains à mesure que nous devenons des surhommes. Nous avons toléré qu'au cours des guerres les hommes aient été tués en masse — vingt millions environ dans la Deuxième guerre mondiale — que des villes entières avec leurs habitants aient été réduites à néant par la bombe atomique, que des hommes aient été transformés en torches vivantes par les bombes incendiaires. Nous prenons connaissance de ces faits par la radio ou par les journaux, et nous les jugions selon qu'ils

signifiaient un succès pour le groupe de peuples auquel nous appartenions, ou pour nos adversaires. Quand nous nous avouâmes que ces faits étaient les résultats d'une action inhumaine, cet aveu s'accompagnait de la réflexion que le fait de guerre nous condamnait à les accepter. En nous résignant sans résistance à notre sort, nous nous rendons coupables d'inhumanité.

C'est seulement dans la mesure où un idéal de paix prendra naissance parmi les peuples que les institutions créées pour maintenir cette paix pourront remplir leur mission comme nous l'attendons et espérons d'elles. »

Source : Adrien Finck, *Littérature alsacienne (XX^e siècle)*, Éditions Salde, 1990

Questions

1. Quels signes d'inhumanité y décrit-il ?
2. Qu'espère l'auteur ?

En conclusion

À votre avis, Albert Schweitzer est-il un « homme universel », précurseur de l'action humanitaire, de l'écologie et du désarmement nucléaire ?